



SA MAJESTE LE ROI
MOHAMMED VI

RÉGION DE TADLA, AZILAL



I - Préambule

Le « Plan Maroc Vert » exposé par Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, devant sa Majesté le Roi Mohammed VI, lors des premières assises de l'agriculture, tenues à Meknès, le 22 avril 2008, place l'agriculture au cœur du développement économique et social du pays.

Le Plan Maroc Vert vise la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole territorial et la rupture avec l'image simpliste d'une agriculture duale opposant un secteur moderne à un secteur traditionnel et vivrier.

Pour cela, le Plan Maroc Vert s'articule autour de deux piliers :

- le pilier I vise le développement accéléré d'une agriculture moderne, compétitive, à haute valeur ajoutée et adaptée aux règles du marché ;
- le pilier II vise la mise à niveau des acteurs fragiles et la lutte contre la pauvreté rurale à travers l'amélioration du revenu agricole.

Le Plan Maroc vert adopte un modèle novateur : l'Agrégation. Ce modèle permet notamment de dépasser les contraintes liées à la fragmentation des structures foncières tout en assurant aux exploitations agrégées l'accès aux techniques modernes de production, l'accès au financement et l'accès au marché.

Il repose sur le déclenchement d'une nouvelle vague d'investissement massif autour de nouveaux acteurs à forte capacité managériale. Il appelle également à la rationalisation des structures de l'industrie et à la mutualisation des moyens autour de Groupements d'intérêts économiques privés et de groupements interprofessionnels. Pour cela, « l'Offre Maroc » consiste en un partenariat Public-Privé « gagnant-gagnant » sur la base de contrats clairement définis.

La déclinaison du Plan Maroc Vert en plans agricoles régionaux, consiste à construire une vision et une offre agricole régionalisées, respectant dans la mesure du possible l'équilibre entre les deux piliers, et permettant d'engager le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et ses partenaires régionaux autour d'objectifs communs, et de mobiliser les fonds régionaux et nationaux, les organismes de crédit, les investisseurs, ainsi que les autres bailleurs de fonds désireux de soutenir le Maroc, dans la mise en œuvre du Plan Maroc Vert. Cette dynamique vise l'aboutissement à des résultats tangibles et mesurables en termes de consolidation et de mise en place de nouvelles dynamiques de développement agricole dans les territoires.

Sur la base d'orientations fixées au niveau national et d'un diagnostic régional, un nombre important de projets potentiels et de fiches action ont été retenus pour l'élaboration du Plan Régional Agricole.

Le Plan Régional Agricole constitue ainsi une feuille de route pour le développement agricole de la région, soutenue par l'accompagnement de l'administration centrale et des pouvoirs publics en matière de réformes sectorielles et institutionnelles.

II. Diagnostic de l'Agriculture dans la Région de Tadla Azilal

II.1 DONNEES GENERALES

- Superficie agricole utile (SAU) : 531 164 ha dont 185 000 ha irriguées.
- Contexte géographique : La Région de Tadla Azilal est située au centre du Royaume. Elle est constituée de la plaine du Tadla et d'une partie de l'Atlas Central .
- Climat : La position géographique de la région, lui confère une diversité climatique qui varie du climat humide (sommets de la chaîne du Haut Atlas et certains pics du moyen Atlas), au semi-aride dans la plaine et la partie du Dir sise à l'Ouest de Béni Mellal et la montagne d'Azilal.

Précipitations : 250 mm (plaine) à 600 mm (montagne)

T° moyennes annuelles : *18°C dans la province de Beni Mellal
*16°C dans la province d'Azilal.

T° maximales et minimales : *Béni Mellal : min : 3.5°C et max.: 40°C
*Azilal : min : 2°C et max. : 35°C

Neige : Apparaît à partir de 900 m d'altitude

Vent dominant : Chergui en période d'été

- Sols : Les sols de la région sont diversifiés en raison de la nature des roches mères : Profonds dans la plaine et le piémont et rocheux en montagne, excepté dans les bas fonds.
- Population : 1,45 millions d'habitants (RGPH 2004), soit 5% de la population nationale. Cette population se caractérise par :
 - Dominance de la population rurale : 65% ;
 - Importance de la population jeune : 52% ont moins de 25 ans ;
 - Densité de population élevée : 85 hab/km² (42 hab/ km² au plan national) ;
 - Faible taux de croissance moyen (< 1%), par rapport à la moyenne nationale (1,4%) ;
 - Taux d'analphabétisme élevé : 53% (10 points de plus que la moyenne nationale) ;
 - Taux de pauvreté : 23,9% dans la Province d'Azilal et 9,2% dans la Province de Béni Mellal ;
 - Taux de vulnérabilité : 25,4% dans la Province d'Azilal et 16,9% dans la Province de Béni Mellal.
- UTA: La Région Tadla-Azilal peut être subdivisée en plusieurs zones, confondues à des écosystèmes agroécologiques distincts du point de vue climat, relief et aménagement hydro agricole. Ces critères ont permis de différencier cinq (5) unités territoriales agricoles qui sont :

- Zone de Plaine Grande Hydraulique ; UTA 1
- Zone de Plaine Bour-pompage privée ; UTA 2
- Zone du Dir (Piémont) ; UTA 3
- Zone de Moyenne Montagne ; UTA 4
- Zone de Haute Montagne ; UTA 5

II.2 RESSOURCES EN EAU

Ressources superficielles :

Ouvrage	Oued	Date mise en service	Usage	Capacité (Millions m3)
Achahid Ahmed El Hansali	Oum Er Rbia	2001	Energie+Irrigation	740
Bin El Ouidane	El Abid	1954	Energie+Irrigation	1243
Hassan I er	Lakhdar	1986	Energie+Irrigation+AEPI	244
My Youssef	Tassaout	1969	Energie+Irrigation	151

Ressources souterraines : Relativement importantes, ces ressources sont réparties entre 4 aquifères superposés, séparés par des niveaux imperméables ou semi perméables : Mio-plio-quadernaire, Eocène, Sénonien et Turonien.

- Infrastructure d'irrigation :
 - Grande Hydraulique :
 - Superficie équipée : 106 000 Ha
 - Dotation moyenne : 550 M m3
 - Besoins : 990 M m3
 - Bilan : - 440 Mm3
 - Infrastructure Hydro-Agricole :

Grande Hydraulique		Petite et Moyenne Hydraulique
Canaux principaux	: 200 Km	Réseau d'irrigation : 1346 Km, dont : - 656 Km en terre - 690 Km bétonnés
Canaux primaires et secondaires	: 630 Km	
Canaux tertiaires	: 1.800 Km	
Collecteurs	: 430 Km	
Drains	: 420 Km	
Colatures	: 860 Km	

- Petite et moyenne hydraulique et pompage privé :

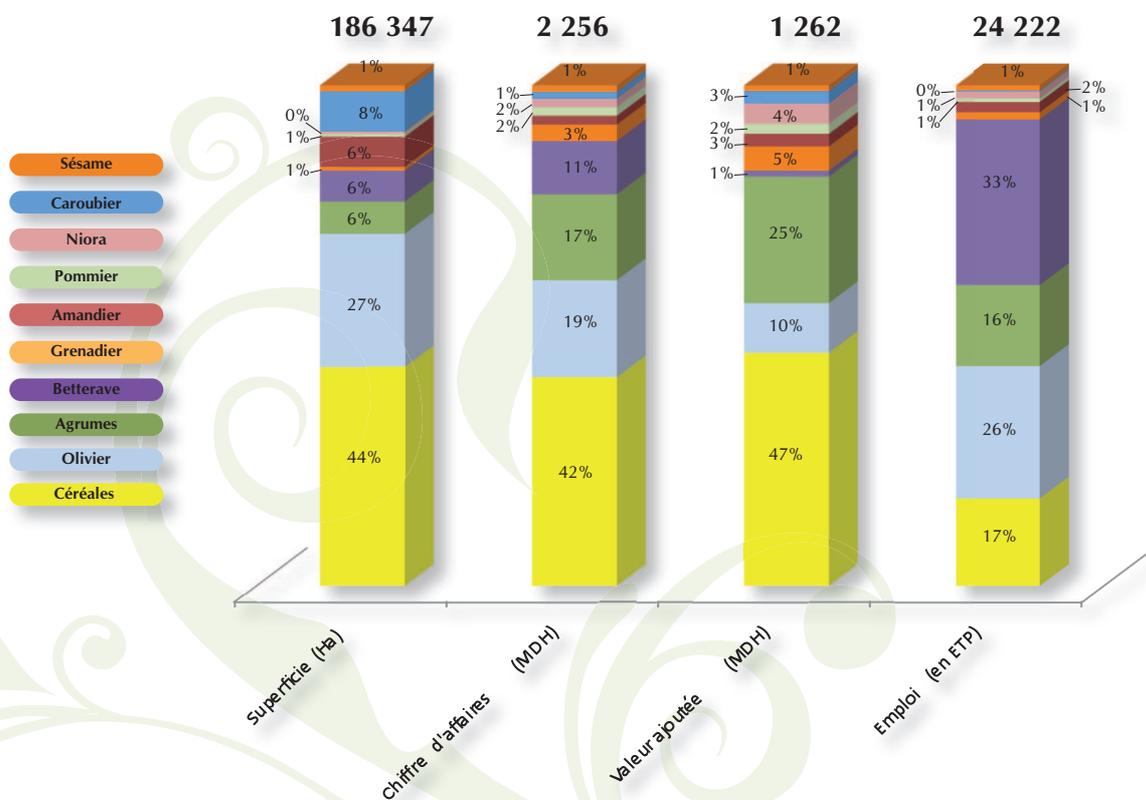
	Petite et moyenne hydraulique	Pompage privé
Superficie	35 444 Ha	42 100 Ha
Volume mobilisé des nappes	-	300 Millions m3

II.3 RESSOURCES EN TERRE

- Superficie totale : 1 712 500 Ha ;
- SAU : 531 164 Ha (5,7 Ha par exploitation), dont :
 - + Bour : 346.164 Ha;
 - + Irriguée : 185.000 Ha;
- Forêts : 479 015 Ha;
- Parcours et incultes : 702.321 Ha
- Domaine Privé de l'Etat (DPE) : 16 529 Ha ;
- Terrains collectifs et Habous : 65 943 Ha ;
- Nombre d'exploitations : 93 000 ;
- 51% des exploitations ont moins de 3 Ha (14% de la SAU), 3% ont plus de 20 Ha (27% de la SAU) ;

II.4. OCCUPATION DE L'ESPACE AGRICOLE ET PERFORMANCES DES FILIERES DE PRODUCTION

II.4.1. Production végétale



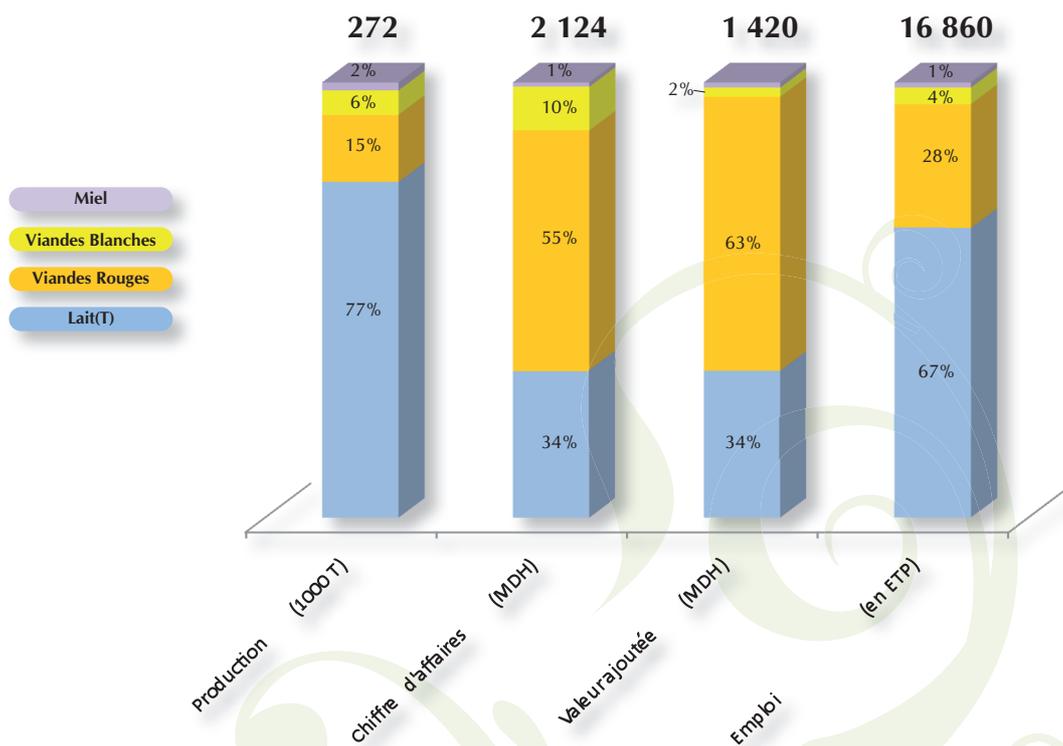
(*) Ces données concernent les filières et les projets retenus dans le cadre du Plan Agricole Régional de la région TADLA- AZILAL

La Région Tadla-Azilal renferme des potentialités importantes en matière de production végétale qui lui permettent de participer à des niveaux significatifs de la production agricole nationale

Il est à retenir que :

- Les céréales occupent une superficie importante dans la région, suivie de l'arboriculture ;
- Concernant le chiffre d'affaires généré par l'agriculture de la région, les céréales viennent en tête, suivies de l'olivier, des agrumes et de la betterave ;
- L'importance de la contribution à la valeur ajoutée agricole régionale est détenue par les céréales, suivies des agrumes et de l'olivier ;
- Concernant le marché de l'emploi, la part la plus importante est détenue par la Betterave suivie de l'olivier, des agrumes et des céréales .

II.4.2. Production animale



A l'instar de la production végétale, la production animale occupe une place de choix dans la Région et participe par une part importante dans les productions animales nationales.

Ces productions sont assurées par un cheptel dominé à 83% par les petits ruminants et 11% de bovins. La composition de ce cheptel est comme suit :

- 251.000 têtes bovines,
- 1.361.000 têtes ovines,
- 519.000 têtes caprines.

On note également l'existence de 112.000 équidés.

Il est à retenir que :

- La filière viandes rouges représente le plus grand contributeur au chiffre d'affaires et à la création de valeur ajoutée dans le secteur de production animale dans la région. En revanche la filière lait est le plus grand consommateur d'emplois dans les exploitations agricoles.
- La production laitière représente le deuxième contributeur au chiffre d'affaires et à la valeur ajoutée du secteur.

II.5. CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES DANS LA REGION

Les principales contraintes entravant le développement des filières de production dans la région Tadla Azilal, sont d'ordre technique et environnemental, ou concernant des aspects liés au marché. Ces contraintes varient d'une filière à une autre.

II.5.1. Productions Végétales

Filière Agrumes :

- Niveau de rendement réalisé faible (23 T/Ha) par rapport aux potentialités de la région (60 T/Ha) ;
- 15% des plantations dépassent 35 ans d'âge et nécessitant un renouvellement ;
- Circuit de commercialisation non organisé ;
- Prédominance de la vente sur pieds (70%) : impact négatif sur le revenu de l'agriculteur ;
- Sous valorisation de la production régionale ;
- Faible production conditionnée dans la station de la région : 13 780 T (5% de la production régionale) ;
- Absence de Label de qualité propre à la région surtout pour la Navel et la Maroc Late (goût et coloration typique) ;
- Faible implication de l'organisation professionnelle.

Filière Betterave à Sucre :

- Ecart important entre le rendement moyen global (53 T/ha) et le potentiel réalisé de la région (100 T/Ha) ;
- Faible développement de la culture monogerme ;
- Dominance de l'irrigation gravitaire ;
- Mécanisation limitée de la culture ;
- Faible taux d'encadrement de la culture : 800 Ha/agent contre 100 Ha/agent au niveau des exploitations pilotes ;
- Faible implication des organisations professionnelles dans l'encadrement.

Filière de Multiplication de Semences de Céréales :

- Insuffisance des ressources en eau au niveau du périmètre des Beni Amir ;
- Faiblesse des rendements réalisés chez la plupart des multiplicateurs, par rapport aux potentialités de la Région ;
- Non respect du contrat liant SONACOS et multiplicateurs ;
- Absence d'un laboratoire d'analyse régional.

Filière Céréales Communes :

- Faible productivité principalement en Bour ;
- Non respect de l'assolement (rotation céréales sur céréales) ;
- Train technique non maîtrisé ;
- Faible recours des agriculteurs aux analyses du sol ;
- Difficultés d'approvisionnement en facteurs de production et d'écoulement des productions en zone de montagne.

Filière Olivier :

- Niveau de rendement faible (2 à 3 T/Ha), comparé au potentiel de la région (7 T/Ha) ;
- Dispersion et irrégularité des plantations : 50% de la superficie plantée en irrégulier ;
- Nombre important de vergers de très petites tailles en plantation régulière ;
- Forte dominance de l'irrigation gravitaire et faible investissement dans la reconversion du système d'irrigation gravitaire en localisé ;
- Faible diversification variétale ;
- Circuit de commercialisation non organisé : impact négatif sur le revenu de l'agriculteur qui perd 1,5 à 2 Dh/Kg au profit de l'intermédiation ;
- Multiplicité des intermédiaires qui profitent des marges importantes par rapport aux producteurs ;
- Structure insuffisante des points de collecte des olives ;
- Dominance des unités traditionnelles de trituration (86%) ;
- Absence d'un cadre interprofessionnel.

Filière Grenadier :

- Niveau de rendement réalisé faible (22,5 T/Ha) comparé aux potentialités de la région (40 T/Ha) ;
- Faible maîtrise de la protection phytosanitaire ;
- Dominance de l'irrigation gravitaire (95%) ;
- Circuit de commercialisation non organisé ;
- Dominance de la vente sur pieds (plus de 90%) ;
- Manque d'infrastructures de conditionnement ;
- Absence d'organisation professionnelle.

Filière Caroubier :

- 75% du potentiel de production non exploité ;
- Absence d'unités modernes de production de caroubier ;
- Faible maîtrise de l'opération de greffage ;
- Méconnaissance du sexe de l'arbre avant l'entrée en production ;
- Circuit de commercialisation non organisé ;
- Complexité de la réglementation de la commercialisation et du transport de la production ;
- Sous valorisation de la production régionale ;
- Faible organisation professionnelle.

Filière Niora :

- Rendement réalisé faible (22 T/Ha) par rapport aux potentialités de la région (35 T/Ha) ;
- Faible maîtrise de la protection phytosanitaire ;
- Dominance de l'irrigation gravitaire ;
- Exclusivité de la vente sur pieds (100%) : impact négatif sur le revenu de l'agriculteur ;
- Manque d'infrastructures de conditionnement et emballage de la production ;
- Absence d'organisation professionnelle.

Filière Sésame :

- Niveau de rendement réalisé faible (0.8 T/Ha) ;
- Faible recours aux techniques modernes de production ;
- Circuit de commercialisation non organisé ;
- Faible valorisation du produit ;
- Absence d'organisation professionnelle.

Filière Amandier :

- Dominance des arbres issus de semis direct engendrant une grande hétérogénéité génétique au niveau des vergers d'amandier (problèmes d'inter pollinisation) ;
- Irrégularité et dispersion des plantations ;
- Faiblesse des travaux d'entretien des plantations (taille, fertilisation, traitements phytosanitaires...) ;
- Absence d'organisations professionnelles.

II.5.1. Productions Animales

Filière Lait :

- Faible productivité des vaches laitières : 52% des producteurs réalisent des productivités inférieures à 2750 l/vache/an et 20% n'atteignent pas les 1500 litres/vache/an ;
 - Ecart important entre productivité moyenne des vaches de races pures (4500 l/V/an) et le potentiel de la région (7000 L/V/an): manque à gagner de 2500 l/vache/an ;
 - Faible taux de couverture des vaches en insémination artificielle : 40% ;
 - Faible Taux d'encadrement de la filière : 1450 vaches/agent contre 100 vaches/agent chez les exploitations pilotes ;
 - Coût élevé de l'alimentation des troupeaux, conjugué à la non maîtrise du rationnement des vaches laitières ;
 - Utilisation limitée des aliments composés dans l'alimentation du cheptel laitier (5500 T en 2007) ;
 - Les quantités de lait collectées par les coopératives ne dépassent pas les 57% de la production laitière ;
 - Statut sanitaire du cheptel laitier non indemne en absence d'un dépistage sanitaire obligatoire vis-à-vis de la Tuberculose et la Brucellose Bovine ;
- Le prix du lait à la production est faible et n'encourage pas les éleveurs à investir dans le secteur ;
Filière menacée à cause de l'absence d'un dialogue constructif en interprofession entre les industriels et les producteurs.

Filière Viandes Rouges :

- Absence d'une stratégie d'approvisionnement des éleveurs engraisseurs en aliments de bétail : Approvisionnement collectif en aliment à des prix préférentiels, ... ;
- Méconnaissance de l'intérêt de l'aspect sanitaire par les éleveurs engraisseurs ;
- Faible implication des Organisations Professionnelles ;
- Défaillance des circuits de commercialisation du bétail, caractérisés actuellement par la multiplicité des intermédiaires et la spéculation; ce qui entrave le développement du secteur d'embouche ;
- Dégradation des parcours en raison de la surexploitation et l'absence d'intervention d'amélioration pastorale ;
- Absence des normes techniques et d'hygiènes requises dans la quasi totalité des abattoirs de la Région.

Filière Viandes Blanches :

- Non généralisation de la mise à niveau des unités d'élevage avicoles conformément aux recommandations de la loi 49/99 ;
- Non Maîtrise de la gestion technique et sanitaire des élevages avicoles par les éleveurs ;
- Non organisation du circuit de commercialisation de volaille qui connaît des fluctuations très importantes sur les prix des produits avicoles ce qui entrave l'encouragement des investisseurs et le développement de la filière ;
- Absence d'une infrastructure d'abattage répondant aux normes techniques et hygiéniques requises et permettant la valorisation des viandes blanches ;
- Absence d'une Association Professionnelle Régionale des éleveurs avicoles.

Filière Miel :

- Conditions climatiques parfois défavorables ;
- Faiblesse du niveau de technicité apicole ;
- Dominance d'élevage traditionnel à colonies d'abeille locale peu productives ;
- Absence de programme spécifique au développement de l'apiculture ;
- Organisation professionnelle très limitée et défaillante.

II.6. AGREGATIONS PROFESSIONNELLES DE LA REGION TADLA AZILAL

Les principaux agrégateurs opérant au niveau de la Région Tadla Azilal sont :

- Cultures industrielles (betterave) : COSUMAR ;
- Cultures céréalières :
 - Multiplication de semences : SONACOS ;
 - Céréales communes (irrigué, bour) : CAM Moyen Atlas, Minoteries Safia et Grands Moulins d'Azilal ;
- Agrumes : Agrumco ;
- Olivier : Agro-Health ;
- Lait : Centrale Laitière, SAFILAIT, FROLT ;
- Viandes rouges : ANOC.

II.7. PRINCIPAUX PROJETS PREVUS POUR 2009 ET ULTERIEUR

- Projets en cours :

En millions DH

Zone	Projet	Consistance	Montant
ORMVAT	Projet de Développement et d'Aménagement Intégré d'Afourer, Béni Ayat et R'Fala	Développement intégré et rural dans les 3 Communes rurales	10,4
DPA AZILAL	Projet de développement Rural Intégré Centré sur la PMH (DRI-PMH)	- Aménagement PMH ; - Amélioration infrastructures socio-économiques ; - Développement agricole.	136

- Projets préparés (en cours de lancement) : Ces projets se rapportent au programme MCA pour la période allant de 2008 à 2012.

En millions DH

Composante du Projet	DPA Béni Mellal	DPA Azilal	Total	%
Aménagements hydro agricoles	16,60	10,65	27,25	28,5%
Arboriculture fruitière	16,26	49,40	65,66	68,7%
Agro-industrie	2,64	-	2,64	2,6%
TOTAL	35,50	60,05	95,55	100%

- Grands investissements privés :

Projets	objectifs	Investissement total
-Création d'une tour de séchage du lait par la C.L avec une capacité de 550 Tonnes de litres par jour	Garantir l'écoulement et la valorisation de la totalité de la production laitière régionale	120 Millions DH
-Création du Saflait Société de Transformation du lait	Ecoulement et valorisation de la production laitière de AGRO-PLUS	50 Millions DH
-Création du Frolt Société de Transformation du lait	Ecoulement et valorisation de la production laitière	
-Création de 77 unités d'élevage avicole	Production de viande blanche	45 Millions DH
-Rénovation et modernisation de différentes installations de traitement de la betterave au niveau de la SUTA	- Informatisation du centre de réception; - Automatisation des différents systèmes et Process - Extension de la capacité de traitement	262 Millions DH
-Création d'un projet oléicole intégré en super intensif sur 270 Ha par la société AgroHealth.	Production de l'huile d'olive pour exportation	35 Millions DH

II.8. PRINCIPALES FORCES ET FAIBLESSES DU SECTEUR AGRICOLE DANS LA REGION

SWOT

S (Forces)	w (Faiblesses)
<ul style="list-style-type: none"> • Importance de la SAU qui occupe plus de 31% de la superficie totale de la Région ; • Importance des infrastructures hydrauliques : Barrages Bin El Ouidane et El Hansali ; • Existence d'une importante infrastructure d'irrigation en grande hydraulique ; • Existence des ressources en eau souterraines qui assurent l'irrigation des zones de pompage et de sources irrigant les secteurs de PMH dans le Dir et la montagne ; • Existence d'importantes potentialités en matière de production et de valorisation des produits, puisqu'un manque à gagner reste à rattraper, notamment pour les principales filières (betterave, céréales, agrumes, olivier, amandier, lait, viandes et apiculture) ; • Acquisition d'une grande expérience en matière de conduite des cultures (exploitations pilotes réalisant le potentiel de production de la région) ; • Développement d'un tissu organisationnel important (associations, coopératives,...) ; • Existence d'une infrastructure agro-industrielle privée, notamment en matière de traitement des productions de la betterave et du lait ; • Possibilité de développement de produits de terroirs, surtout en zones de montagne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dominance de la petite exploitation non viable ; • Faible valorisation de l'eau d'irrigation par la majorité des cultures pratiquées ; • Dominance de l'irrigation gravitaire occasionnant d'énormes pertes en eau d'irrigation ; • Faible implication des organisations professionnelles au niveau de l'encadrement des producteurs ; • Conduite technique sommaire des cultures, surtout en zones de PMH et bour ; • Absence d'organisation des circuits de commercialisation des fruits et légumes ; • Insuffisance des aspects liés au conditionnement et à la valorisation des productions.
O (Opportunités)	T (Menaces)
<ul style="list-style-type: none"> • Milieu physique (climat, sols) favorable pour une production agricole diversifiée ; • Grandes potentialités en terres agricoles pouvant constituer le support de grands projets porteurs (Terrains SODEA et SOGETA, Terres Collectives et Domaniales) ; • Proximité des grands centres de consommation du pays, notamment Casablanca, Marrakech et Fès, lesquels comptent plus de 7 Millions de consommateurs ; • Développement des infrastructures de base, avec la naissance de grands projets en matière de transport (autoroute Berrechid - Béni Mellal, Aéroport Béni Mellal,...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Succession des années de sécheresse qui entrave l'expression du potentiel agricole de la Région ; • Baisse chronique des dotations d'eau d'irrigation allouées au périmètre irrigué, ce qui pose la problématique de durabilité du système de production en irrigué ; • Non adéquation entre rareté de l'eau d'irrigation et tarification de l'eau qui reste parmi les plus faibles au niveau national ; • Baisse du niveau de la nappe phréatique suite à sa surexploitation ; • Concurrence imposée par d'autres secteurs (AEP, Industrie) vis-à-vis de la ressource eau ; • Pollution des ressources en eau souterraines par les effluents et rejets (Unités industrielles, Engrais, ...) • Faiblesse des marges bénéficiaires et de la valorisation de l'eau d'irrigation par les cultures, ce qui condamne le développement agricole à terme ; • Extension urbaine au détriment des terres agricoles.

III. Les Ambitions Du Plan Maroc Vert Dans La Région

La déclinaison du Plan Maroc Vert en Plan Agricole Régional (PAR) de Tadla-Azilal a pris en considération :

- Les objectifs du PMV ;
- Les réalisations actuelles en matière de productions agricoles, de valeur ajoutée et d'emploi créés par l'activité agricole dans la Région ;
- Les gaps en termes de gain de productivité ;
- Les possibilités de commercialisation de la production sur le marché local et à l'export ;
- Les conditions du milieu notamment les ressources en eau qui sont en régression continue, le climat et les sols ;
- Les contrats programmes déjà signés entre l'Etat et l'interprofession.

Ainsi, les filières de production végétales retenues dans le Plan Agricole Régional sont : Agrumes, Betterave, Multiplication de semences Céréalières, Céréales communes en irrigué, Céréales communes en Bour, Olivier, Grenadier, Niora, Caroubier, Sésame, Amandier, Noyer et Pommier.

Pour la production animale, les filières retenues sont : Lait, Viandes Rouges, Viandes Blanches et Miel.

Les objectifs globaux escomptés du Plan Agricole Régional portent sur l'augmentation des niveaux de production des différentes filières sus citées, l'amélioration de la qualité et des conditions de commercialisation de la production, l'amélioration des niveaux de valorisation de l'eau d'irrigation, la création de l'emploi et l'amélioration des revenus de la population rurale.

Pour réaliser ces objectifs au terme du Plan Agricole Régional, 70 projets potentiels sont identifiés et évalués dont 38 projets potentiels "type Pilier I" et 32 projets potentiels "type pilier II".

Parmi ces projets, le PAR de la région Tadla Azilal a mis l'accent sur :

- Concernant le Pilier I : Le développement et l'intensification des filières porteuses telles que les agrumes, la Betterave, l'olivier, La Multiplication des semences, le lait et les viandes rouges ; en plus de certaines filières spécifiques à la région notamment le grenadier, la sésame et la Niora ;
- Concernant le Pilier II : L'intensification et l'extension des filières principales telles que l'olivier, le caroubier, l'amandier et la viande rouge des petits ruminants (Ovins et Caprins) en accordant une attention particulière aux produits de terroir notamment le miel et les noix.

III.1. PERSPECTIVE NATIONALE DES FILIERES PHARES DE LA REGION

III.1.1 Filière Céréales

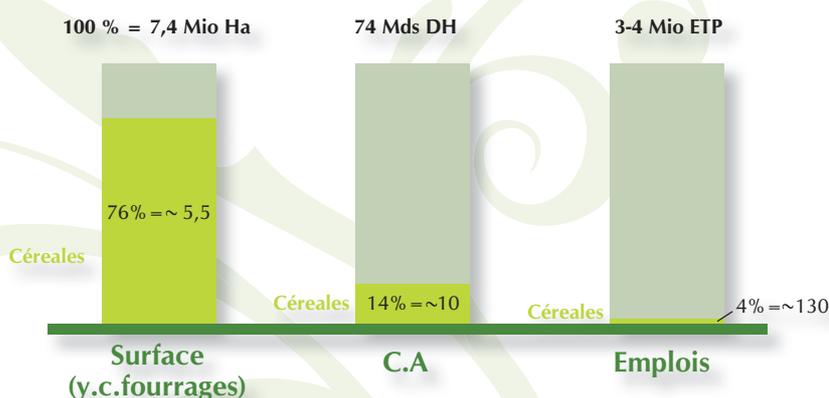
III.1.1.1 Diagnostic général de la filière

La filière céréalière est de loin la filière la plus importante tant sur le plan économique qu'agricole. De même, sa prépondérance aussi bien au niveau de la production qu'au niveau de la consommation lui confère un caractère stratégique. Mais, le bilan durant les 30 dernières années reste relativement mitigé, puisque le niveau de productivité de l'amont céréalière (compensé par une forte occupation des surfaces) n'atteint pas les objectifs escomptés à cause principalement d'un déficit d'investissement et d'une inefficience globale du mid-stream et de l'aval de la filière.

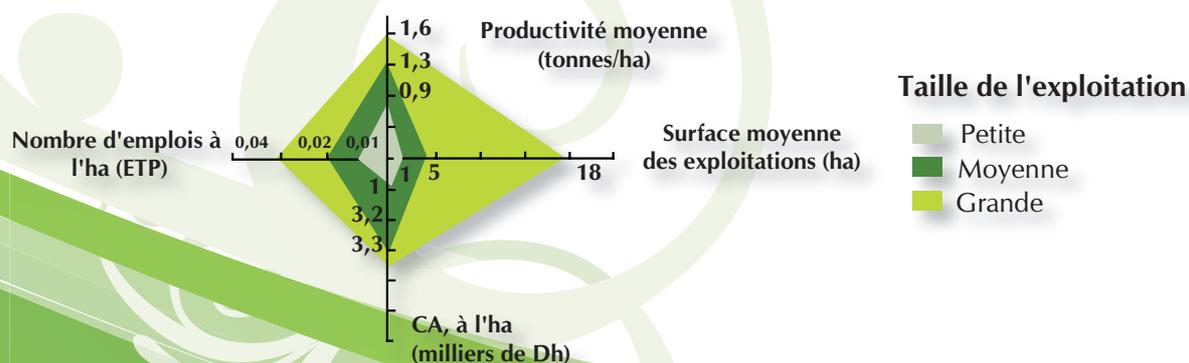
Par ailleurs, malgré l'absence d'une vision claire pour les céréales, la forte sensibilité de la question de la sécurité alimentaire explique le maintien de mécanismes de régulation très importants sur toute la chaîne de valeur.

Aujourd'hui, cette filière fait face à un défi majeur. Il s'agit de la doter d'une vision claire et de définir un plan de développement ambitieux susceptible de la tirer vers le haut.

Poids économique et social dans le secteur agricole :



Caractéristiques de l'amont :

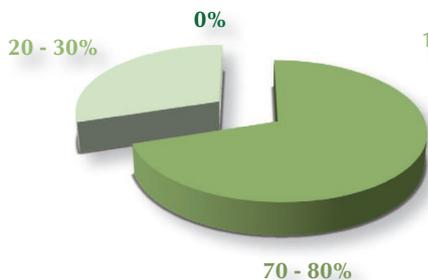


Caractéristique de l'aval et de la demande :

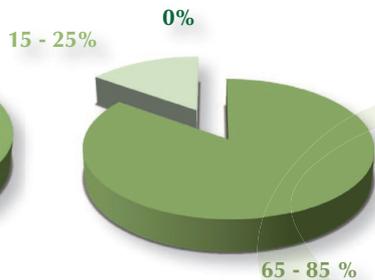
Destination de la production

Blé tendre

100% = ~ 5 Mio T



100% = ~ 6Mds DH

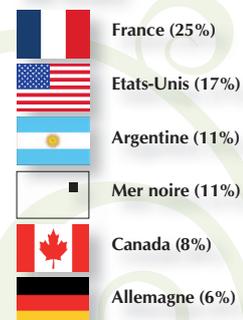


- Autoconsommation
- Transformation
- Export

Principaux pays à l'import

Dépendance forte des importations avec variabilité annuelle : 30-80% pour le blé, 90% pour le maïs

Blé tendre



Description de l'existant en termes de production :

Bassin :

- Production généralisée sur l'ensemble du territoire : 30 des 31 bassins, mais avec forte production dans les bassins côtiers de la partie Nord du Maroc (e.g., Gharb, Doukkala, Haouz) ;
- Prédominance du blé dans les zones irriguées et bour favorables : orge en bour défavorable / zones de montagne.

Tissu d'acteurs :

- Fort morcellement du tissu de production (~80% des exploitations <5 Ha) caractérisé par :
 - Faible productivité et faible qualité de la production ;
 - Part importante d'autoconsommation (40% des exploitation, 20% de la valeur).
- Céréales généralement culture principale de l'exploitation.

Productivité :

- Faible niveau comparé aux pays du bassin méditerranéen ;
- Forte disparité entre les acteurs et les conditions irriguées/bour : 3 à 30 Q/ha en bour; 15 à 50 Q/ha en irrigué ;
- Potentiel important d'amélioration des rendements par une amélioration des techniques de production (e.g., mécanisation, engrais, semences certifiées).

Description de l'existant en termes d'aval et de transformation :

Importation :

- Importation de céréales pour satisfaire la demande nationale ;
- Variation en fonction du niveau de la production nationale ;
- Importation libre gérée par les organismes stockeurs et/ou minotiers (5-6 sociétés ~90% des imports).

Autoconsommation :

- 20-30% de la production de blé tendre destinée à l'autoconsommation (écrasement traditionnel) et aux semences ; 100% pour le blé dur ; 80% pour l'orge (graph).

Transformation / marché national :

- 70-80% de la production destinée à la transformation industrielle (130 minoteries, 50 semouleries et 19 orge) : 20% directement aux usines, 80% à travers les organismes stockeurs (200 commerçants/grossistes et 11 coopératives) graph ;
- 2 types de produits pour le blé :
 - FNBT : 10 MQ subventionnés (import et production nationale) par l'Etat pour garantir un prix de vente au consommateur de 2,5DH/Kg de farine ;
 - Farine de luxe ou (farine libre) : marché entièrement libéralisé (mais le prix est régulé à l'importation)

III.1.1.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert

Le Plan Maroc Vert préconise la Remise à niveau pérenne de la filière céréalière autour d'une logique productiviste et sur des périmètres véritablement compétitifs. 4 axes stratégiques prioritaires sont identifiés :

1. Développement agressif de la céréaliculture de marché sur un « cœur productiviste »

- Refocalisation des surfaces sur un périmètre « cœur productiviste » de 1-2,2 Mio Ha (marché moyen) dans les 10 principaux bassins céréaliers du Maroc :
 - Périmètre irrigué : Haouz, Doukkala-Abda, Gharb...
 - Bour favorable : Saïss, Chaouia, Zaër-Zemmour.
- Stabilisation de la production et réduction des fluctuations par l'application des meilleures normes ;
- Vague importante d'investissement par l'agrégation productiviste (stockage, semences, engrais)

2. Concrétisation autour d'une première vague de 100-200 projets d'agrégation

- Lancement d'une première vague de 100 à 200 projets d'agrégation dans le "cœur productiviste" : 1 000-2 000 Ha/ projet avec un investissement moyen de 15-20.000 DH / Ha (y.c. silos ; hors irrigation d'appoint) ;
- Extension à d'autres surfaces/projets dépendant des succès de la première vague et/ou des signaux de marché ;
- Opérationnalisation autour de 4 grands objectifs :
 - Commercialisation et valorisation groupée de la production céréalière ;
 - Application des "best practices" par un encadrement des producteurs agrégés, notamment les semences sélectionnées, la mécanisation et la conduite culturale de la filière ;
 - Financement adapté des producteurs agrégés à travers une facilitation de l'accès au crédit et/ou un financement direct ;
 - Accès aux intrants performants (semences, engrais) et à des moyens communalisés (mécanisation, logistique).

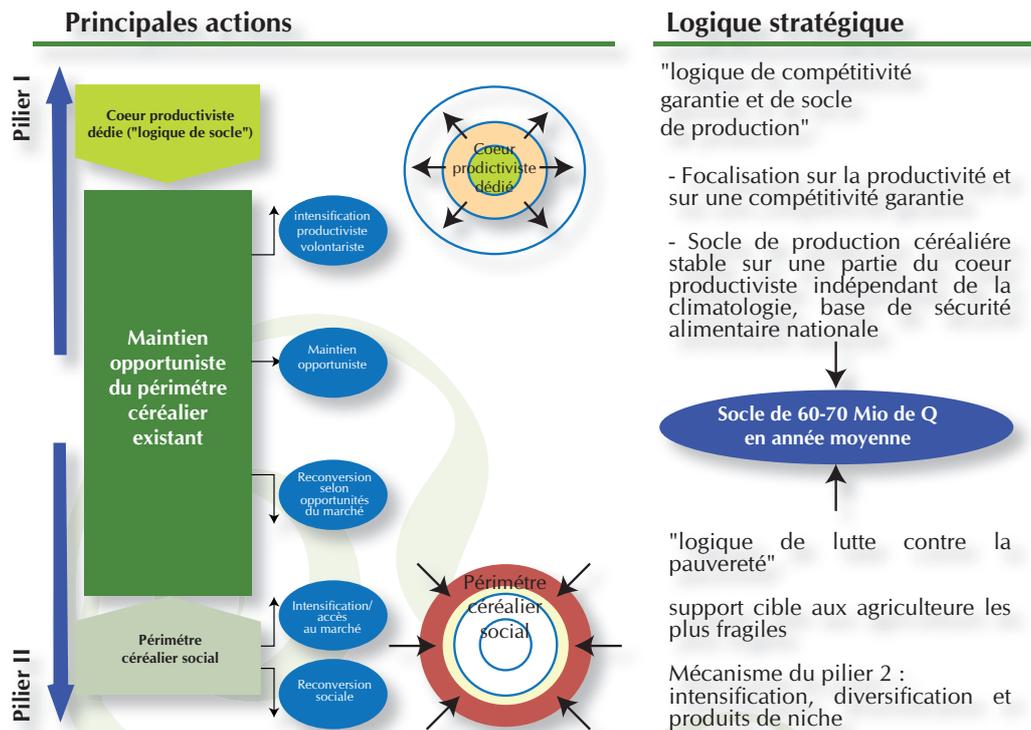
3. Lutte contre la pauvreté dans le "périmètre céréalière social" (Pilier II)

- Intensification et valorisation autour de l'agrégation sociale au niveau d'un périmètre de ~200.000 Ha en bour favorable, avec un objectif d'accès au marché ;
- Lancement de projets de reconversion vers des cultures à plus forte valeur ajoutée (e.g., oléiculture) sur un périmètre de 500.000 Ha principalement en bour défavorable ;
- Intégration aux projets de diversification et développement de produits de niche (e.g., apiculture) dans les périmètres adaptés.

4. Création d'acteurs Mid-stream performants - « super-aggrégateurs » (modèle "Bunge du Maroc")

Développement de champions nationaux/régionaux du 'mid-stream' – super-aggrégateurs autour de 4 rôles.

- Développement de 1-2 opérateurs nationaux d'envergure avec une empreinte régionale forte, autour d'une compétence métier forte et d'une capacité logistique importante, avec un rôle à 4 niveaux :
 - Fourniture d'intrants (semences, produits phytosanitaires, engrais) y.c. investissement dans la R&D/ agrotech céréalière ;
 - Codistribution de produits financiers (e.g. assurance sécheresse) et autre matériel (mécanisation) dans le cadre de partenariats avec les organismes/fournisseurs existants ;
 - Organisation des circuits logistiques de collecte des céréales à partir des silos locaux et acheminement vers les marchés ;
 - Commercialisation groupée / hedging des céréales et poids de négociation avec les minotiers
- Acteurs potentiels : grands opérateurs nationaux (e.g., Fertima, Charaf, SONACOS, ONA, OCP) et FDI (e.g., Bunge, Cargill, ADM)



5. Restructuration de l'aval céréalier et des circuits d'importation

Rationalisation sectorielle de la transformation

- Consolidation sectorielle des minoteries autour de 10-15 groupes structurés fortement ancrés dans les régions (avec possibilité d'aide à la sortie des acteurs existants e.g., défiscalisation), avec des implications fortes à 3 niveaux :
 - Modernisation / rationalisation de l'outil industriel autour de 60-80 unités pérennes sur le long terme ;
 - Rationalisation logistique et des circuits de sourcing y.c. à l'import ;
 - Généralisation des best practices par un management performant ;

Amélioration des conditions cadres d'importation

- Libéralisation des conditions d'importation notamment autour de conditions transparentes (e.g. mécanismes de fixation de prix fortement corrélés avec le marché international) incitant les opérateurs à l'utilisation des outils d'achat performants (e.g. trading) ;
- Amélioration des capacités logistiques et de stockage y.c. stocks de sécurité (éventuellement nouvelles concessions de quais vrac/ conteneur, privatisation de la SOSIPO...).

6. Refonte graduelle de la doctrine et des conditions cadres de la filière autour de 4 actions prioritaires

Refonte de l'encadrement céréalier au niveau national

- Refocalisation du rôle de l'Etat autour de la régulation et de l'incitation d'acteurs privés (amont, mid-stream) vs. 3 axes :
 - Utilisation de semences de qualité performantes y.c. gestion de la R&D/agrotech ;
 - Distribution des engrais adaptés ;
 - Mise en place du stockage et de la logistique.
- Gestion déléguée des CT aux principaux acteurs de la filière :
 - Acteur privé agrégateur ;
 - Opérateur mid-stream.

Refonte des mécanismes de régulation de l'amont selon 2 logiques claires et ciblées

- Mise en place d'un système de régulation adapté avec 2 logiques séparées :
 - Logique marché : ciblage des producteurs au sein des périmètres d'agrégation "cœur productiviste" par une subvention initiale pour la mise en place, puis déprotection graduelle et incitation à la compétitivité ;
 - Logique sociale pour les producteurs en dehors des périmètres "cœur productiviste" : support direct aux producteurs par l'agrégation sociale, éventuellement définition de prix garantis par l'ONICL (pilier 2).

Création d'un marché de commodités au niveau national

- Développement du trading / de la bourse comme outil général d'achat à l'international ;
- Positionnement régional Afrique du Nord de la place Maroc sur le marché des commodités.

Refonte des mécanismes de régulation de l'aval dans une logique ciblée

- Découplage avec le système de support aux producteurs
- Ciblage et focalisation
- Sortie progressive du système de compensation / FNBT (conditionné par la rationalisation sectorielle de la transformation) et réorientation des aides sur la base de mécanismes de subventions directes aux consommateurs les plus fragiles (e.g., food stamps).

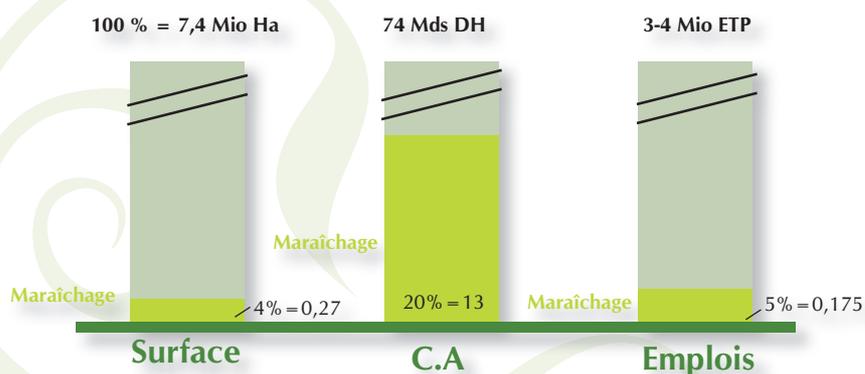
III.1.2 Filière Maraîchages et Horticulture

III.1.2.1 Diagnostic général de la filière

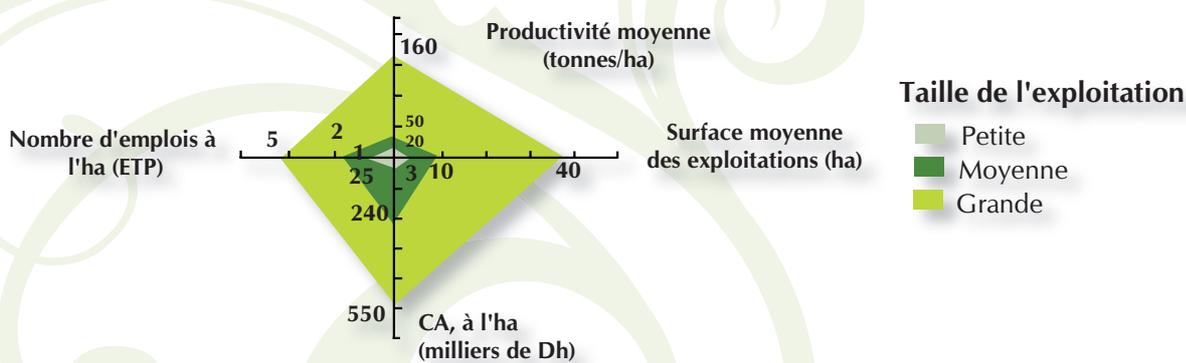
La filière Maraîchère a connu un développement spectaculaire des primeurs frais à l'export autour de grands groupes structurés et de l'agrégation, fortement limité actuellement par les quotas imposés par l'UE, et nécessitant l'ouverture de nouvelles opportunités. Le frais a connu également un développement

sur le marché national ayant permis d'atteindre des niveaux de consommation satisfaisants mais avec des conditions de valorisation, de structuration du marché et de rapport qualité/prix sous-optimales générant une compétition sur les ressources... (principalement au niveau du tournant de la transformation qui a été partiellement raté). En effet aujourd'hui nous sommes en présence d'un tissu de production faible accompagné d'offres de produits peu diversifiées. Il est alors nécessaire de définir un plan de développement ambitieux de la filière maraîchages et des cultures fruitières au Maroc pour continuer à jouer un rôle de moteur de croissance dans l'agriculture marocaine.

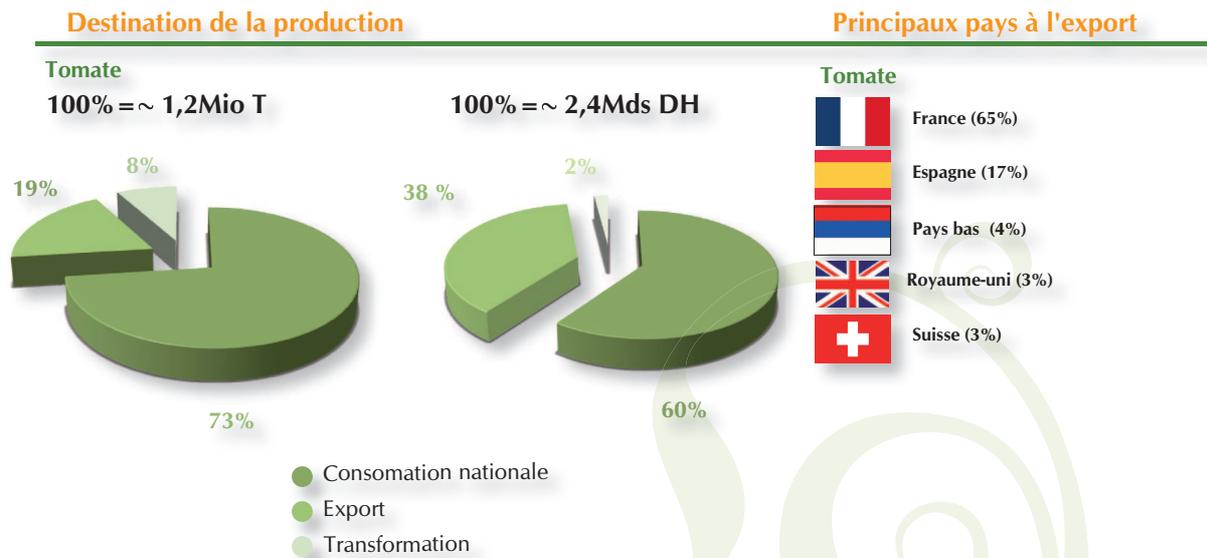
Poids économique et social dans le secteur agricole :



Caractéristiques de l'amont :



Caractéristique de l'aval et de la demande :



Description de l'existant en terme de production :

Bassin :

- Production généralisée sur le territoire : ~50% des bassins mais surtout les cultures de plein champ ;
- Focalisation des produits à forte valeur ajoutée (100% export) essentiellement dans le Sous, avec un risque lié à la baisse des ressources hydriques (salinité) comme par le passé dans la région de Doukkala/Abda (bassin historique).

Tissu d'acteurs :

- Fort morcellement du tissu de production (90% des exploitations de 0,5 à 5 Ha) caractérisé par :
 - Culture de plein champs destinée au marché national ;
 - Faible productivité et faible qualité de la production.
- Présence de grands groupes structurés y.c. IDE (< 1% des exploitations) : intégrés en aval (conditionnement, distribution), rôle d'agrégateurs pour PME, importance dans le secteur des primeurs.

Productivité :

- Forte disparité entre les acteurs et les conditions : 70 à 250 t/ha (tomate) ;
- Amélioration de la performance nécessitant des investissements dans les techniques de production (e.g., semences certifiées, serres multi-chapelle).

Description de l'existant en termes d'aval et de transformation :

Export :

- Position dominante du Maroc à l'export des primeurs avec des parts importantes de marchés sur certains produits (e.g., tomates en UE) ;
- Forte valorisation de la production : niveau européen.

Transformation :

- Faible valorisation de la production en transformation (2% de la valeur) avec irrégularité d'approvisionnement du secteur agroalimentaire.

Marché national :

- Marché national dominé par un tissu d'intermédiaires / collecteurs concentrant une part importante de la marge sans apport de la valeur ajoutée ;
- Problématique marchés de gros : prélèvement de taxes (7% de transaction).

III.1.2.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert

Le Plan Maroc Vert préconise un « Développement agressif des filières maraîchages et cultures fruitières comme moteur de croissance agricole du Maroc à travers le développement de la qualité et ciblage variété / saison/ géographie sur les produits frais ainsi que le développement agressif de la transformation (produit / débouchés) ».

2 axes stratégiques prioritaires sont identifiés :

1. Développement agressif de la filière autour des marchés cœurs et de quelques relais de croissance

Satisfaction de la demande nationale

- Satisfaction de la forte demande attendue du marché national (croissance démographique et amélioration du pouvoir d'achat) à la fois en termes de volume et de qualité ;
- Approche basée sur :
 - Modernisation des circuits de distribution ;
 - Normalisation de l'offre pour le marché national.

Défense et développement du marché cœur UE

- Poursuite de la conquête de parts de marché sur l'UE sur les sept produits établis (tomates, haricots verts, fraises, poivrons, melons, courgettes et pommes de terre) ;

- Stratégie autour de 3 axes :
 - Négociation des conditions d'accès ;
 - Diversification de l'offre produit et montée en gamme sur la base d'un micro-ciblage produit / variété / géographie ;
 - Développement de la grande distribution.

Exploration de nouveaux marchés

- Exploration de nouveaux marchés hors UE notamment Europe de l'Est, Russie, Canada/USA
- Approche basée sur :
 - Développement autour d'un "panier Maroc" avec la tomate comme produit d'appel ;
 - Développement de la distribution/ commercialisation sur la base de partenariats.

Développement agressif de la transformation

- Captation du potentiel majeur sur la transformation avec un objectif de multiplication par 3-4 de volumes actuels autour d'une nouvelle vague d'investissements autour de projets intégrés avec des filières de production spécialisées / dédiées ;
- Développement du marché UE autour de l'attraction d'IDE (consumer goods et private labels) sur la base d'une valeur proposition Maroc attractive ;
- Développement sur le marché national et export Sud-Sud autour de Champions nationaux avec des marques/labels établis et le développement de la logistique/distribution.

2. Développement agressif de la production afin d'ouvrir le spectre des débouchés : Objectif 2020: 14 Mio tonnes

Développement de la culture sous serre et rationalisation de la production en plein champs

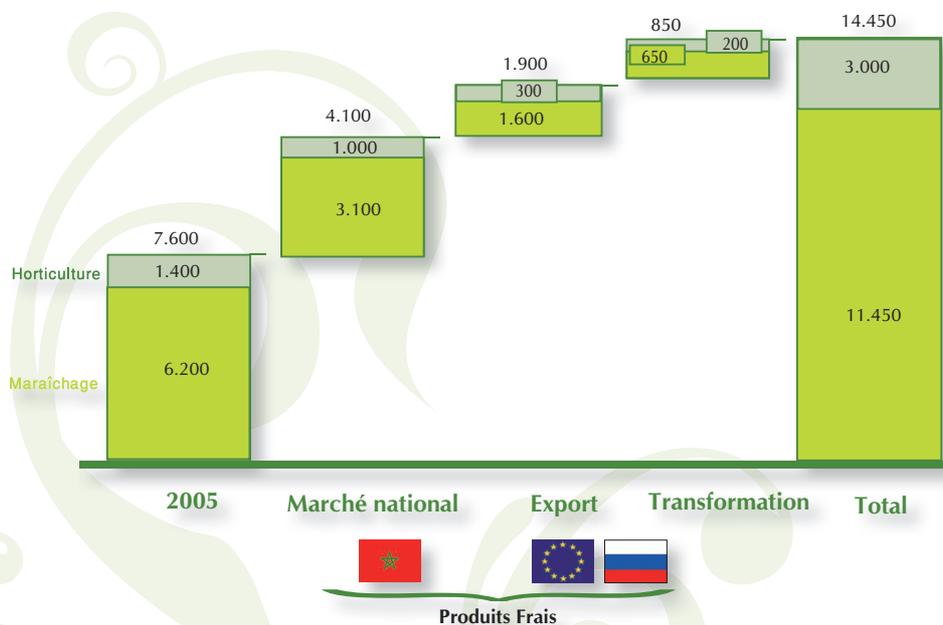
- Objectif 2020 de production : augmentation des surfaces de ~620 à ~880 Ha et de la production de 7,6 à 14,5 mio tonnes ;
- Augmentation des superficies de maraîchages intensifs- notamment serres- de ~60-70 KHa, et rationalisation des superficies existantes (i.e., augmentation de la productivité) sur ~70 Kha ;
- Augmentation des superficies d'arboriculture fruitière de ~200 Kha et rationalisation des superficies existantes sur ~150 Kha (y.c. pilier 2).

Matérialisation autour de 200-300 projets d'agrégation/ intégrés (frais)

- 200-300 projets d'agrégation représentant un investissement total de 40-60 Md DH
- Plusieurs modèles d'agrégation envisagés pour le frais suivant la technicité de la culture (serre, verger, plein champs) généralement autour de :
 - Nucleus farm (ou Nucleous double profondeur) avec agrégation sur un périmètre concentrique ;
 - Investissement aval autour d'une station de conditionnement (éventuellement opérateur branding pour le cas de l'export) .

Matérialisation autour de ~20 projets d'agrégation/ intégrés (transformation)

- ~20 projets d'agrégation représentant un investissement total de 3-5 Md DH
- Modèle d'agrégation préféré :
 - Projets agrégés purs sur 1000 à 2000 Ha (éventuellement en nucleus double profondeur) avec une forte contractualisation avec l'amont ;
 - Investissement aval autour d'une unité de transformation.



Amélioration des conditions cadres sur trois domaines majeurs

1 - Création de l'interprofessionnel axé sur 5 domaines structurants

- Mise en place d'un système logistique efficace et fiable :
 - Coordination du développement d'une logistique d'export appropriée à la filière (e.g., containers réfrigérés) ;
 - Mise sur pied d'une antenne de veille concurrentielle sur les marchés cibles (e.g., exigences, qualité, normes, prix) ;
 - Meilleure intégration aux plateformes logistiques de la grande distribution UE.
- Formalisation d'une antenne de veille concurrentielle ;

- Promotion des exportations marocaines :
 - Relance agressive du label Maroc pour les Maraîchages et les fruits ;
 - Soutien massif à la mise en place de pratiques de traçabilité et à l’obtention des certification des techniques culturales ;
 - Dynamisation de la R&D autour d’un programme ambitieux centré autour de la recherche variétale et l’amélioration de la productivité et la lutte contre les maladies.
- Renforcement des partenariats entre les instituts de formation et les professionnels (e.g., formation continue, adaptation des programmes d’enseignement au besoin de la filière) ;
- Encadrement des exploitants, e.g., promotion des meilleures techniques de production.

2 - Modernisation rapide du marché national et instauration d’une place de marché

- Mise à niveau du marché national, e.g., modernisation des circuits de commercialisation permettant une diminution de la multiplicité des intermédiaires, mise en œuvre des normes de qualité ;
- Création de la transparence transactionnelle au travers de la mise en place d’un indice de prix sur les produits maraîchers permettant le bon fonctionnement de contrats indexés entre agrégateurs et agrégés.

3 - Renforcement des conditions d’accès à l’exportation

- Négociation des droits d’accès préférentiels UE : augmentation à court terme des quotas sur les tomates et négociations conditions préférentielles sur les autres produits ;
- Négociation de conditions d’accès préférentiels sur les autres marchés porteurs hors UE (Russie et Canada) et obtention/amélioration des conditions d’accès nouveaux marchés ;
- Plan d’action national pour la gestion des barrières non douanières.

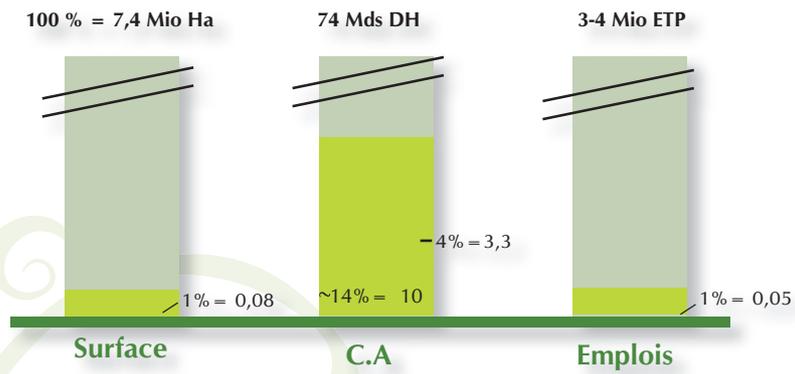
III.1.3 Filière Agrumes

III.1.3.1 Diagnostic général de la filière

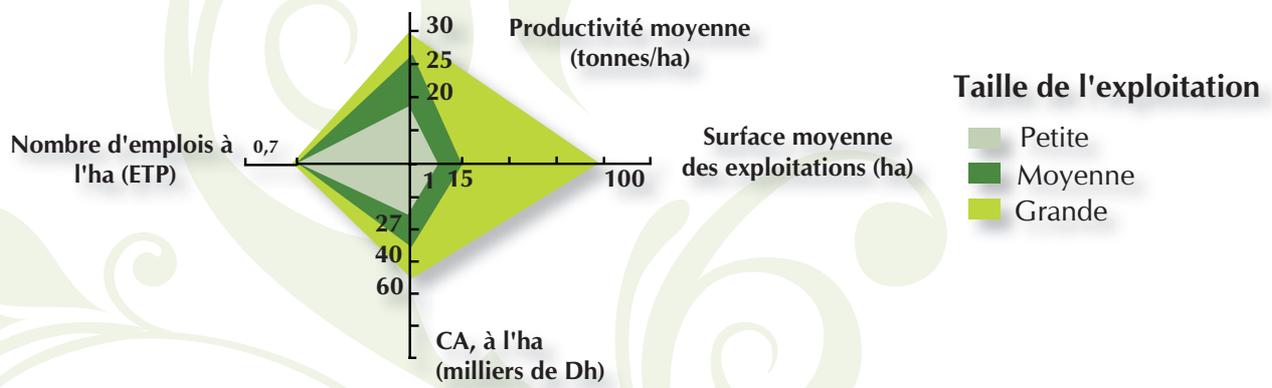
Le bilan de développement de la filière Agrumes est plutôt mitigé. Après un excellent départ dans les années 60-70, la filière a été fragilisée par une relative stagnation de la production et par l’essoufflement de la dynamique d’investissement.

Mais, il n’en demeure pas moins qu’elle présente un potentiel énorme de développement des débouchés tant au niveau du marché national qu’à l’export. Compte tenu des atouts intrinsèques du Maroc en matière de production agrumicole, mais aussi du besoin urgent d’insuffler une nouvelle dynamique à la filière, il est aujourd’hui nécessaire d’opérer un repositionnement stratégique rapide notamment sur le marché de l’UE qui connaît un bouleversement sans précédent.

Poids économique et social dans le secteur agricole :



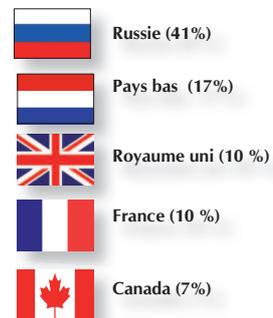
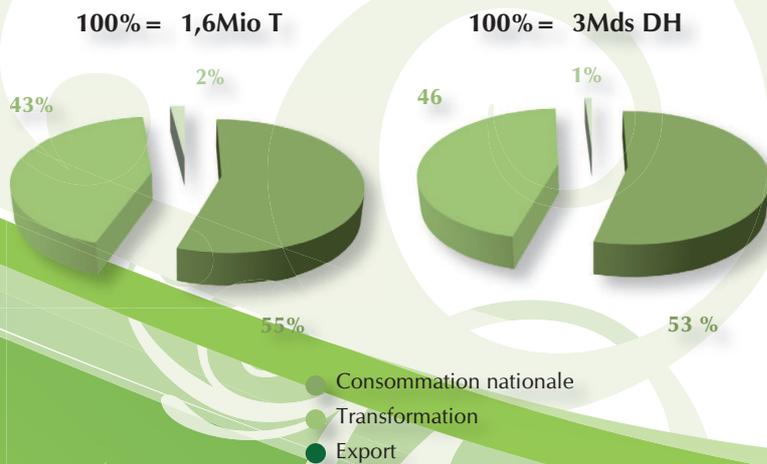
Caractéristiques de l'amont :



Caractéristiques de l'aval et de la demande :

Destination de la production

Principaux pays à l'export



Description de l'existant en termes de production :

Bassin :

- Production focalisée sur le périmètre irrigué (~30% des bassins) : Souss, Gharb, Moulouya et Tadla ;
- Irrigation gravitaire/localisée, avec risque lié à la baisse des ressources hydriques, en particulier dans le Souss.

Tissu d'acteurs :

- Tissu de producteur fortement morcelé (80% des exploitations <5 Ha) caractérisé :
 - Nombreux petits vergers ;
 - Moyennes/grandes exploitations de rente, notamment dans le Gharb (vieux vergers, manque d'investissement et de suivi) ;
 - Présence de grands groupes structurés (8-10 acteurs, 30-40% valeur de production) : intégrés en aval (conditionnement), orientés export, agrégés autour de groupes d'export (e.g., MFB, FF).

Productivité :

- Disparité entre acteurs et conditions : 20 à 40 t/ha ;
- Amélioration de la performance nécessitant des investissements dans :
 - Renouvellement des plantations ;
 - Techniques de production (e.g., densité, normalisation semences certifiées, serres multi-chapelle).

Description de l'existant en termes d'aval et de transformation :

Exportation :

- Sortie dangereuse de la part de marché dans l'UE ; demande non captée (haut de gamme, petits fruits) ;
- Augmentation des volumes vers la Russie en raison d'un prix attractif mais marché instable/fragile.

Transformation :

- Faible valorisation de la production en transformation (1% de la valeur) avec recul des quantités transformées (concurrence du marché de bouche).

Marché national :

- Marché national dominé par un tissu d'intermédiaires multiple ;
- Tendence à la hausse de la consommation nationale (demande de qualité en particulier) ;
- Marché de gros avec infrastructures inadaptées.

III.1.3.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert

Le Plan Maroc Vert préconise une « Relance agressive de la filière par le volume (quantité et qualité).

En vue d'une augmentation massive des volumes à haute qualité ». 4 axes stratégiques prioritaires sont identifiés :

1. Un portefeuille de débouchés refocalisé sur les marchés cœurs avec quelques paris stratégiques:

Refocalisation sur les batailles cœurs dans le frais

- Développement simultané des débouchés en oranges et petits fruits sur 3 géographies/marchés cœurs
 - Satisfaction de la forte croissance attendue du marché national (croissance démographique et amélioration du pouvoir d'achat) ;
 - Reconquête de parts de marché UE perdues : focalisation sur 2-3 marchés clés (e.g., Allemagne, France) et 2-3 pays de l'Est en forte croissance (e.g., Pologne), relance du label Maroc, démarchage agressif de la grande distribution ;
 - Accompagnement de la croissance et de la montée en gamme des nouveaux marchés clés (e.g., Russie/CIS, Canada) et développement de nouvelles niches de croissance pour les agrumes du Maroc (e.g., réplique de succès du type Canada).
- Approche différenciée (produit, segment, canal) de développement des débouchés tenant compte des spécificités et du niveau de développement de chaque marché autour d'une offre produit (e.g., variétés, calendrier), des canaux de distributions (e.g., grande distribution, importateurs), du marché (e.g., focalisation sur des pays clés) et de branding (e.g., label Maroc, promotion auprès des touristes).

Diversification ciblé sur quelques relais de croissance

- Renforcement du panier d'agrumes du Maroc au delà des cœurs de métiers oranges et petits fruits par le développement de la production de citron et de pamplemousse à destination du marché national (citron) et de l'export (citron, pamplemousse) ;
- Renforcement du tissu d'acteur actuel de transformation et de développement ciblé d'une filière intégrée de jus d'orange (NFC et frais) pour l'export vers le marché de l'UE (vrac, private label, marque propre) et l'alimentation du marché national.

2. Développement agressif de la production afin d'ouvrir le spectre des débouchés, Objectif 2020: 2.9 Mio tonnes

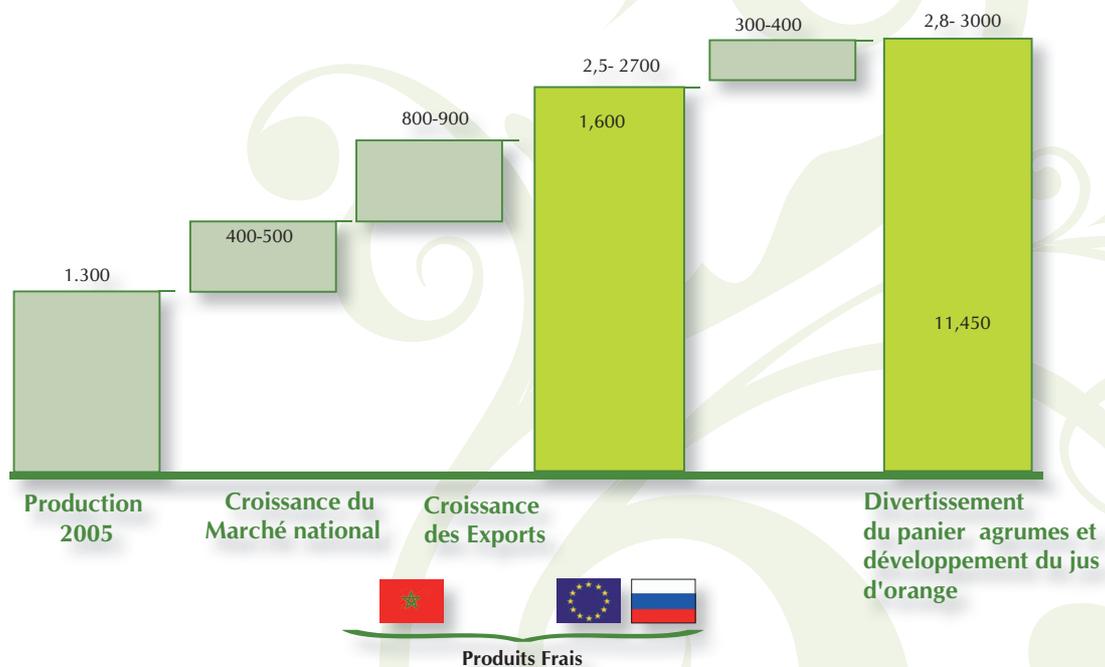
Développement agressif de la quantité et de la qualité

- Objectif 2020 de production: augmentation des surfaces de 80'000 Ha à 110-115'000 Ha et de la production de 1,3 mio tonnes à 2,8 -3 mio tonnes ;
- Croissance de la production orchestrée autour de 3 axes:
 - Rationalisation de la production (10-15'000 ha), e.g., densification, technique d'irrigation moderne, encadrement ;
 - Renouvellement des vergers vieillissants (20-30'000 ha) ;
 - Extension des surfaces/plantations de nouveaux vergers (30-35'000 ha) et d'une augmentation massive des volumes traités par les stations de conditionnement.

- Concentration sur 5 bassins à vocation agrumicole (Souss, Haouz, Gharb, L'Oriental, Tadla) et éventuellement une extension sur Dakhla.

Matérialisation autour de 60-80 projets d'agrégation/ intégrés (frais)

- 60-80 projets d'agrégation/intégrés représentant un investissement nominal total de 8-10 Md DH ;
- 4 modèles d'agrégations identifiés comme étant appropriés pour la filière: projet intégré, Nucleus farming + agrégation de valorisation, Nucleus farming + agrégation par triangulation, projet intégré dédié à la transformation ;
- Modèle préféré pour la filière :
 - Nucleus farming (200-1000 ha) + agrégation sur un périmètre concentrique (également 500-1000 Ha) ;
 - Investissement amont ~50-100 Mio DH et aval (station de conditionnement) ~40-60 Mio DH ;
 - Ciblage de 3 catégories d'investisseurs prioritaires: grands groupes agricoles marocains, exploitants UE intéressés par la délocalisation et création de fond d'investissement spécialisé (e.g., Agruma capital).



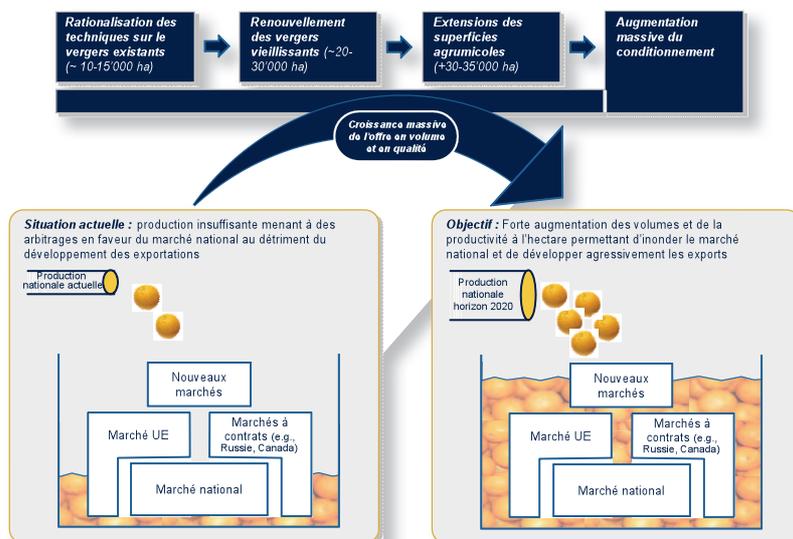
3. Amélioration des conditions cadres sur trois domaines majeurs

Création de l'interprofessionnelle axée sur 5 domaines structurants

- Mise en place d'un système logistique efficace et fiable :
 - Coordination du développement d'une logistique d'export appropriée à la filière (e.g., containers réfrigérés) ;
 - Mise sur pied d'une antenne de veille concurrentielle sur les marchés cibles (e.g., exigences, qualité, normes, prix) ;
 - Meilleure intégration aux plateformes logistiques de la grande distribution UE.
- Formalisation d'une antenne de veille concurrentielle ;
- Promotion des exportations marocaines :
 - Relance agressive du label Maroc pour les agrumes ;
 - Soutien massif à la mise en place de pratiques de traçabilité et à l'obtention des certifications de vergers.
- Dynamisation du pôle agrotech de la filière agrumes sur la base du projet de «Centre de Recherche et de Développement sur les agrumes» avec une focalisation sur la recherche variétale et l'amélioration de la productivité ;
- Renforcement des partenariats entre les instituts de formation et les professionnels (e.g., formation continue, adaptation des programmes d'enseignement au besoin de la filière) ;
- Encadrement des exploitants, e.g., promotion des meilleures techniques de production ;
- Modernisation rapide du marché national et instauration d'une place de marché ;
- Mise à niveau du marché national, e.g., modernisation des circuits de commercialisation permettant une diminution de la multiplicité des intermédiaires, mise en œuvre des normes de qualité élaborées en Janvier 2000 ;
- Création de la transparence transactionnelle à travers de la mise en place d'un indice de prix sur les agrumes permettant le bon fonctionnement de contrats indexés entre agrégateurs et agrégés.

Renforcement des conditions d'accès à l'exportation

- Gestion proactive des quotas d'exports avec l'UE en prévision de la croissance des exports et notamment de petits fruits ;
- Sécurisation des positions du Maroc sur les marchés clés hors UE à travers de négociation pour l'amélioration/ le maintien de conditions d'accès préférentielles ;
- Recensement des barrières non douanières et mise en place d'un programme d'action (e.g., certification du Souss pour les exports vers les Etats-Unis).

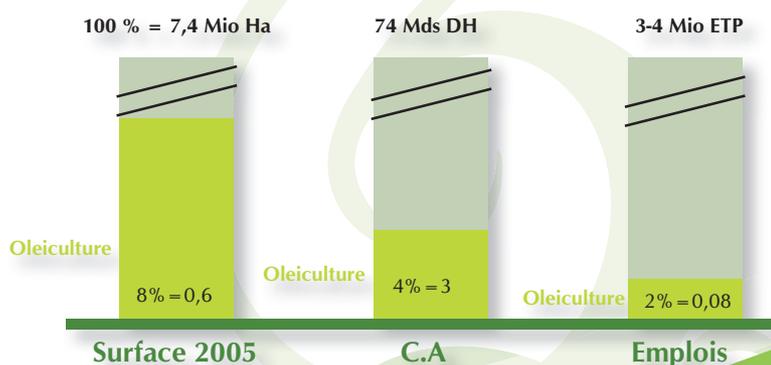


III.1.4 Filière Oléicole

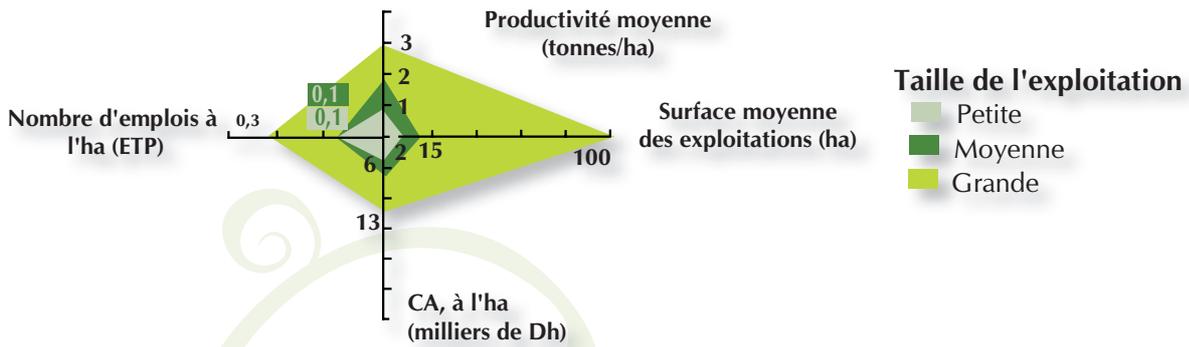
III.1.4.1 Diagnostic général de la filière

Il s'agit d'une filière importante mais qui se développe à un rythme lent par rapport aux possibilités offertes par le marché mondiale mais aussi par rapport à la montée en puissance de la concurrence. En effet, les performances restent en deçà du plan national oléicole de 1998 à cause notamment d'un déficit massif d'investissement et d'intégration verticale. Et pourtant, la filière possède des débouchés potentiels quasi-illimités. Le marché mondial est en forte croissance avec des places à prendre dans les nouveaux marchés. En dépit de la vive concurrence, le Maroc occupe une position compétitive intrinsèque qui le place au niveau des leaders mondiaux de l'oléiculture. D'où la nécessité de revoir à la hausse les ambitions de la filière et de renforcer ses moyens de développement.

Poids économique et social dans le secteur agricole :



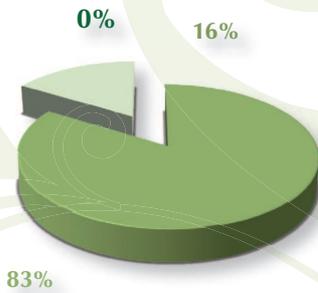
Caractéristiques de l'amont :



Caractéristiques de l'aval et de la demande :

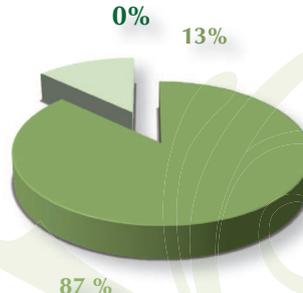
Destination de la production

100% = 0,8 Mio T



● Consommation nationale ● Export
● Transformation

100% = ~ 3Mds DH



Principaux pays à l'export



Description de l'existant en termes de production :

Bassin :

- Production focalisée sur le territoire dans ~35% des bassins, spécialement dans le Pré-Rif, Saïss, Haouz
- 40% des surfaces en pente (Piémont) ;
- Production en bour et en irrigué, souvent d'appoint (surtout grandes exploitations/projets intégrés)

Tissu d'acteurs :

- Fort morcellement du tissu de production (95% des exploitations <5 Ha) caractérisé :
 - Vergers clairsemés (clôtures, bord de champs), variétés de faible performance ;
 - Exploitation de rente (vieux vergers, manque d'investissement et de suivi) ;
 - Emergence récente de grands groupes intégrés de l'amont à l'aval produisant l'huile d'olive à l'export (vague d'agrégation).

Productivité :

- Importante disparité entre les acteurs et les conditions : 0,2 à 18 t/ha ;
- Amélioration de la performance nécessitant des investissements dans :
 - Techniques de production (e.g., irrigation, taille) ;
 - Choix du profil variétal en fonction du produit fini.

Description de l'existant en termes d'aval et de transformation :

Export :

- Exportation de produits transformés (olives de bouche, huile) ;
- Bonne position sur les olives en conserves ;
- Faiblesse sur l'huile d'olive .

Transformation :

- Débouché principal des olives fraîches ;
- Pas de processus de coupage ou de raffinage ;
- Forte valorisation de la production (facteur 1,5 à 3).

Marché national :

- Principalement autoconsommation avec une transformation traditionnelle en huile (mâasra) ou en olives de bouche (~15%) ;
- Problématique marchés de gros : prélèvement de taxes (7% de transaction).

III.1.4.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert

Le Plan Maroc Vert préconise « une augmentation nécessaire des ambitions et un renforcement des moyens de développement avec comme objectif la multiplication par 4 de la valeur de la production, le développement de débouchés dans une perspective de valorisation durable accompagné d'une plus forte intégration amont-aval et spécialisation» 3 axes stratégiques prioritaires sont identifiés :

1. Stratégie de marché visant le développement d'une plateforme de valorisation forte et pérenne

Conquête des marchés d'huile d'olive pour rétablir la position naturelle du Maroc

- Développement simultané des débouchés en huile d'olive sur 4 marchés cœurs:
 - Capture de la demande latente sur le marché national (croissance démographique et alignement de la consommation avec les autres pays producteurs), par la diversification de l'offre et l'éducation des consommateurs ;
 - Positionnement rapide et agressif sur les nouveaux marchés en forte croissance (e.g, USA, Chine) avec une offre de produits conditionnés / brandés et la création d'une image Maroc forte ;
 - Prise de parts de marché dans les marchés traditionnels UE : stratégie de partenariat B2B avec les grandes marques leaders (focus sur les plaques tournantes ré-exportatrices: Espagne, Italie) et la grande distribution (private labels) ;
 - Positionnement sur la niche fortement croissante de l'huile d'olive super premium: développement d'une offre d'huile haut de gamme, avec des marques positionnées « terroir », « AOC ». Forte focalisation géographique USA et Europe du Nord.

Rétablir la position historique du Maroc dans l'olive de bouche: 20% de pdm mondiale

- Reconquête des bastions historiques (e.g France) d'exportation par le boost des volumes et le renforcement de l'arsenal commercial ;
- Poursuite des tendances du marché mondial: montée en gamme (qualité, conditionnement) et diversification vers les produits à forte valeur ajoutée (e.g olives farcies, tapenade).

2. Stratégie ambitieuse d'expansion des débouchés par une augmentation massive de la production et l'amélioration de la qualité

Développement agressif de la quantité et de la qualité

- Objectif 2020 de production: augmentation des surfaces de 650 000 Ha à 1,2 mio Ha et de la valorisation totale de 5 MDH à ~22 MDH ;
- Croissance de la production orchestrée autour de 3 axes :
 - Intensification des oliveraies existantes sur 250-350'000 ha ;
 - Création de nouveaux pôles intensifs en périmètre irrigué sur 130-170'000 ha ;
 - Conduite de projets sociaux de reconversion dans le Piémont et en bour défavorable, sur ~400'000 ha.

Matérialisation autour de 300-450 projets d'agrégation/ intégrés

- 300-450 projets d'agrégation/intégrés représentant un investissement nominal total de 45-70 MDH ;
- 2 modèles d'agrégation identifiés comme étant appropriés pour la filière ;

- Modèle préféré pour la filière:
 - Nucleus farming (~500 ha) + agrégation avec recours au tolling sur un périmètre concentrique (~1000 Ha) ;
 - Investissement amont ~100-150 Mio DH et aval (conserverie, trituration) ~50-100 Mio DH.
- Ciblage de 3 catégories d'investisseurs prioritaires : Grands groupes agricoles marocains (e.g, Olivinvest), exploitants européens, investisseurs financiers (Fonds d'investissements, Institutions bancaires et investisseurs privés).

Pilier II – réduction de la pauvreté

- 50-70 projets sociaux de reconversion dans l'oléiculture (couvrant 400 kHa en bour défavorable) visant l'augmentation des revenus agricoles des exploitants.

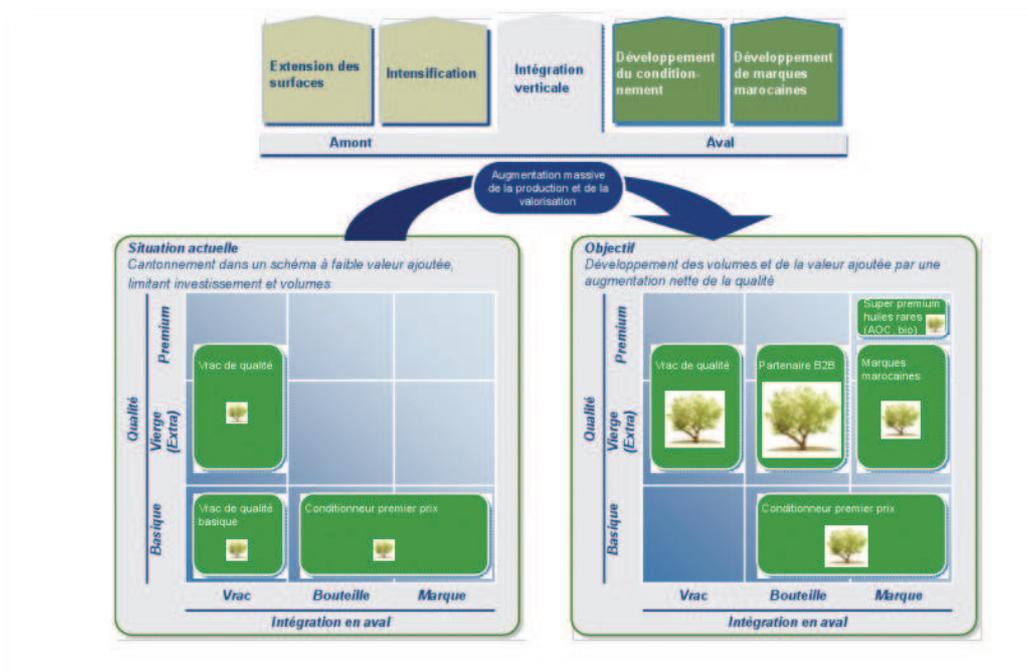
3. Aménagement des conditions cadres favorables au développement de la filière

Développement de l'interprofessionnel sur 5 domaines responsabilisant clés

- Export et logistique : mise en place d'un système logistique efficace et fiable sur le territoire marocain et pour l'export :
 - Développement d'un système de collecte des olives après cueillette pour assurer une trituration rapide ;
 - Coordination du développement d'une logistique export appropriée à la filière ;
 - Aide à la prospection des marchés étrangers et développement d'un service de veille concurrentielle.
- Agrotech et R&D: dynamisation du pôle agrotech de la filière oléicole sur la base du projet de «Centre de Recherche et de Développement sur les oliviers» avec une focalisation sur la recherche variétale et l'amélioration de la productivité.
- Développement RH et formation: renforcement des partenariats entre les instituts de formation et les professionnels (e.g., formation continue, adaptation des programmes d'enseignement aux besoins de la filière) ;
- Accès aux intrants et mécanisation: amélioration de l'accès pour les agriculteurs ;
- Gestion de la labellisation et de la qualité :
 - Développement de l'image de marque Maroc et promotion de labels nationaux et d'AOC ;
 - Mise en place d'une réglementation stricte de la qualité sur le marché national ;
 - Développement de la certification et de la traçabilité.

Modernisation et rationalisation du marché national

- Modernisation des canaux de commercialisation et agressive lutte contre l'informel ;
- Education des consommateurs : promotion de la consommation d'huile d'olive et sensibilisation aux normes de qualité ;
- Mise en place de la transparence transactionnelle et d'une bourse de l'olive.



III.1.5. Filière sucrière

III.1.5.1 Diagnostic général de la filière

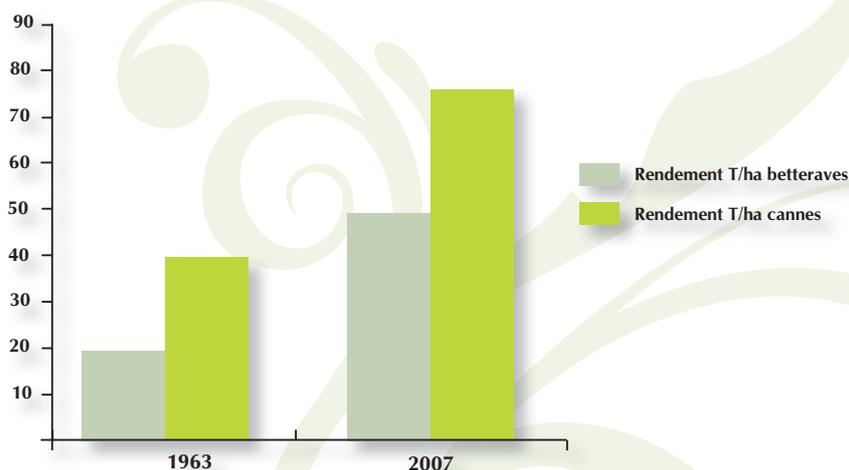
La filière sucrière nationale revêt une importance stratégique grâce à sa contribution à la sécurité alimentaire du pays (en matière de sucre), à la création d'emploi dans les domaines agricole et industriel et à l'émergence de pôles de développement régionaux. La filière contribue également à l'amélioration des revenus des agriculteurs et au développement de l'élevage laitier. Sur le plan agricole, les cultures sucrières sont pratiquées par plus de 80.000 agriculteurs au niveau des périmètres irrigués des Doukkala, Tadla, Gharb, Loukkos et Moulouya. Elles portent sur des superficies de 60.000 ha de betterave à sucre et 16.800 ha de canne à sucre. Pour ce qui est de la production des cultures sucrières, elle s'élève actuellement en moyenne à 3 millions de tonnes pour la betterave et à 0,90 million de tonnes pour la canne, ce qui permet la production de 466.000 T de sucre, soit 43% des besoins intérieurs de consommation. L'industrie sucrière est composée de 5 sociétés appartenant au groupe COSUMAR, qui traitent soit la betterave, soit la canne à sucre et possèdent une capacité de production de sucre de 600.000 T/an. Le raffinage du sucre brut d'importation est assuré exclusivement par l'unité COSUMAR de Casablanca, d'une capacité de près de 650.000 T/an. Sur le plan organisationnel, ce secteur est représenté par la Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Sucre (FIMASUCRE), qui regroupe l'Association Professionnelle Sucrière (APS), représentée par les 5 sociétés sucrières et l'Union Nationale des Associations des Producteurs des Plantes Sucrières du Maroc (UNAPPSM) représentée par les 6 associations régionales des producteurs.

Poids économique et social dans le secteur agricole :

- Les prix à la production des cultures sucrières sont actuellement fixés comme suit :
 - 365 DH/T pour la betterave à 16,5% de polarisation ;
 - 235 DH/T pour la cannes à 10,5% de SRT.
- Un système tarifaire à la frontière a été mis en place depuis 1996 visant un prix à l'importation de 4700DH/T pour le sucre brut ;
- Un système de subvention forfaitaire unique de sucre à la mise à la vente a également été mis en place en faveur des sucreries ;
- La libéralisation des prix intérieurs et des marges industrielles, à l'exception des prix à la consommation du sucre qui sont fixés par l'état à 5,5 DH/kg.

Caractéristiques de l'amont :

- La filière compte 80 000 agriculteurs ;
- Ces agriculteurs sont organisés au sein de l'UNAPPSM (Union Nationale des Associations des producteurs des plants sucrières du Maroc) ;
- La surface cultivée s'estime à 68 000 ha avec une moyenne de 1 ha/ agriculteur ;
- La production des cultures sucrières se situe actuellement en moyenne à 3,1 millions de tonnes pour la betterave et 0,90 million de tonnes pour la canne.



Caractéristique de l'aval :

- La production nationale est assurée par 5 sucreries appartenant au groupe COSUMAR : SUNABEL, SUTA, COSUMAR, SUCRAFOR et SURAC ;
- Ces sociétés ont une capacité de traitement de 43 000T/j pour la betterave et 10 000 T/j pour la canne, soit une capacité globale de 600 000 T/ an utilisée à 85 % ;
- Le raffinage du sucre brute d'importation est assuré exclusivement par la raffinerie de Casablanca d'une capacité de 520 000 T/an ;

- Cette production permet de couvrir 48% de la consommation nationale, génère 8 millions d'ETP /an et 10000 emplois permanents.

Principales contraintes

Les principales contraintes au développement des cultures sucrières concernent :

- Le développement limité du transfert des nouvelles technologies, notamment dans les domaines de la mécanisation des opérations culturales, de la rationalisation de l'utilisation des intrants et de l'eau d'irrigation, ce qui grève la rentabilité des cultures;
- Le faible développement de la culture de la betterave monogerme, potentiellement plus performante ;
- L'irrégularité des dotations en eau et la vétusté des infrastructures d'irrigation dans certaines régions;
- La défaillance du réseau routier et des pistes desservant les polygones sucriers et l'inadaptation de la logistique du transport ;
- L'insuffisance de l'organisation professionnelle et interprofessionnelle à l'échelle nationale;
- Le non achèvement de la libéralisation de la filière, ce qui ne permet pas aux opérateurs d'agir de manière concurrentielle et d'avoir de la visibilité pour l'avenir.

III.1.5.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert :

Pour permettre à la filière sucrière d'affronter à la fois la compétitivité internationale et l'ouverture du marché extérieur ainsi que la libéralisation intérieure des prix et du marché du sucre, et dans le cadre des efforts entrepris par les différents opérateurs visant l'optimisation et la mise à niveau de la filière sucrière, un contrat-programme entre le Gouvernement et la FIMASUCRE a été signé le 22 avril 2008 à l'occasion des Premières Assises de l'Agriculture de Méknès, sous la présidence effective de sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Ce contrat-programme, prévu pour la période 2008-2013, se fixe comme objectif d'atteindre à l'horizon 2013, une production en sucre de 675.000 T contre 466.000 T actuellement, soit 55% des besoins intérieurs en sucre.

Les actions à entreprendre dans le cadre de ce contrat-programme, et qui concernent les différents maillons de la filière portent essentiellement sur :

- La mise en œuvre de plans régionaux de développement des cultures sucrières, qui prévoient :
 - l'amélioration des performances agricoles pour atteindre des superficies de 91.000 Ha en 2013 contre 64.500 Ha en 2007, des rendements de 59T/ha pour la betterave et de 81T/ha pour la canne à sucre contre 51 T/ha et 66 T/ha actuellement, l'adoption de nouvelles technologies de production; notamment les semences monogermes de betterave (25.000 Ha en 2013 contre 4900 Ha en 2008);
 - l'amélioration de la gestion des disponibilités en eau d'irrigation, à travers principalement la réhabilitation et la maintenance des équipements hydro agricoles et l'équipement de 50.000 ha en système d'irrigation économe en eau, dont 30.000 Ha environ seront réservés aux cultures sucrières.

- Le soutien à la mise à niveau du secteur sucrier dans le cadre du Fonds de Développement Agricole pour l'acquisition des intrants (matériel agricole, semences,...), ainsi que l'appui aux actions de recherche-développement ;
- La mise en place d'un Accord Interprofessionnel, visant l'incitation à l'amélioration de la qualité ;
- La mise en place d'une protection médicale spécifique destinée aux producteurs des cultures sucrières qui le sollicitent ;
- La mise en place d'une assurance contre les effets des calamités naturelles (inondations, sécheresses, gel...) sur la production des cultures sucrières ;
- La réalisation des investissements nécessaires en vue d'améliorer les performances de l'outil industriel pour aligner l'appareil de production sur les standards internationaux en termes de qualité et de productivité. Ainsi, le groupe COSUMAR s'engage à poursuivre la mise en œuvre du programme d'investissement pour la mise à niveau des ex-sucreries publiques, portant sur une enveloppe d'un Milliard six cent Millions de DH (1,6 Milliards Dh), telle que convenu dans le contrat de cession des sucreries. Par ailleurs, ce groupe mettra en œuvre un programme d'investissement pour la mise à niveau de la raffinerie de Casablanca pour un montant de deux Milliards de Dh ;
- L'amélioration du système de distribution du sucre pour garantir un prix unique sur l'ensemble du territoire et améliorer les conditions de commercialisation et d'emballage du sucre ainsi que l'étiquetage des prix ;
- La mise en place de mécanismes appropriés relatifs au cadre réglementaire du secteur permettant la sauvegarde des intérêts des opérateurs (compensation, tarification douanière, raffinage de sucre,...).

Les Impacts attendus suite à la mise en œuvre de ce contrat programme sont :

- L'amélioration de la contribution de la production nationale de la couverture des besoins de consommation de 43% actuellement à 55% à l'horizon 2013;
- La création de 2 millions de journées de travail supplémentaire dans l'activité agricole, en plus des autres emplois dans l'industrie et les services ;
- L'amélioration du revenu des agriculteurs à travers un gain supplémentaire de 3000 à 4000 Dh/ha;
- l'accroissement de la valeur de production agricole, soit 2 milliards de Dhs en 2013 contre 1,3 milliard de Dhs en 2007;
- l'économie de devises de l'équivalent de 560 millions de Dh environ.

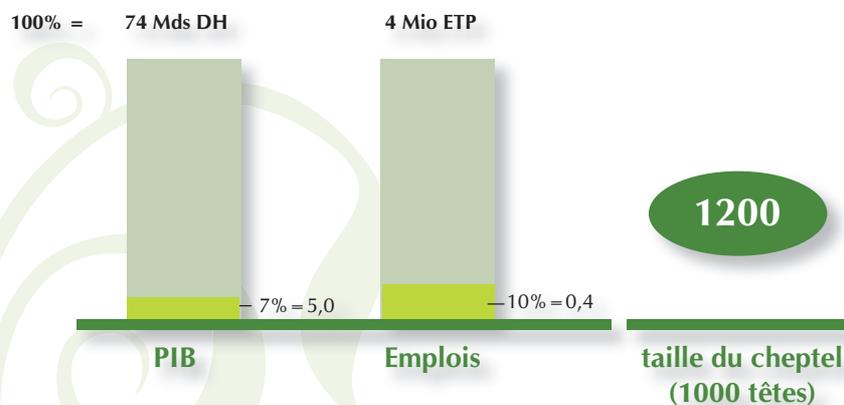
III.1.6 Filière Lait

III.1.6.1 Diagnostic général de la filière

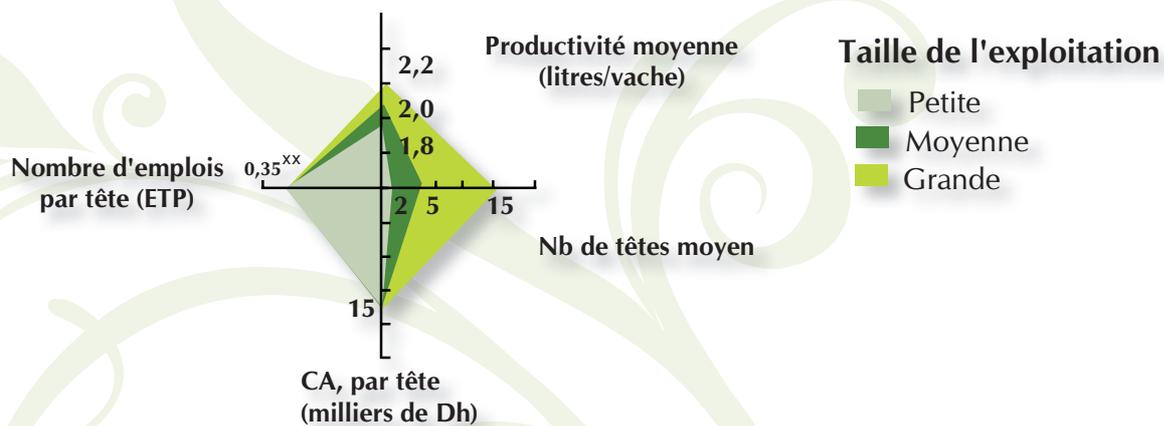
Le système laitier marocain a fait ses preuves à plusieurs niveaux : un triplement de la production en 30 ans avec une couverture des besoins nationaux à 80%, ainsi qu'un bilan social positif : garantie de revenus stables (~50 Dh/j) pour 300.000 éleveurs commercialisant leur production régulièrement.

Néanmoins, ce système a atteint aujourd'hui ses limites par rapport à l'enjeu d'accès à un plus grand nombre de consommateurs. Car, d'une part la consommation spécifique reste très faible (~100g/j, correspondant à la moitié des besoins nutritionnels) et d'autre part le prix par rapport au Benchmark est très élevé.

Poids économique et social dans le secteur agricole :



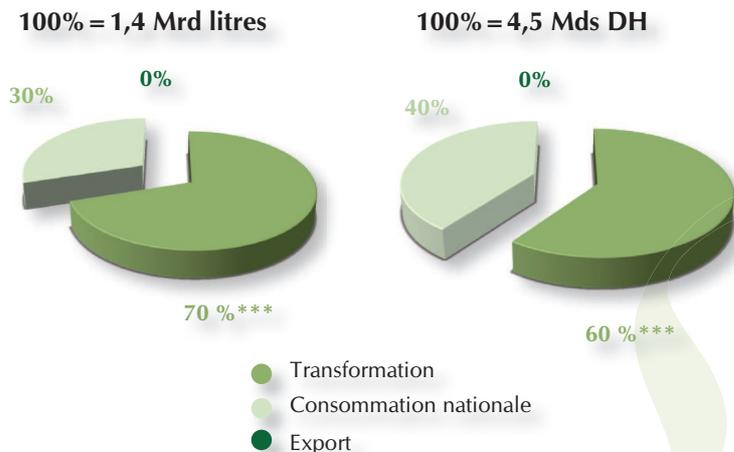
Caractéristiques de l'amont :



Caractéristiques de l'aval et de la demande :

Destination de la production 2005

Principaux pays à l'import/export



- Taux de couverture des besoins en lait frais de 100% mais import de lait en poudre pour la transformation et de produits transformés (beurre, fromage)

-Principaux pays: Pologne, Allemagne, France, Belgique

- Export de fromage fondu vers les pays d'Afrique

Description de l'existant en terme de production :

Bassin :

- Localisation principale dans les bassins côtiers du Nord du Maroc (Gharb, Doukkala, Chaouia, Souss...) principalement au niveau des périmètres irrigués (82% des exploitations), notamment en raison de la dépendance vs. Fourrages (E 200,000 Ha dont 50% dans l'irrigué) ;
- Bassin principal de production : Doukkala – Abda avec > 10% de la production nationale.

Tissu d'acteurs :

- Filière globalement structurée avec une forte agrégation de la production nationale autour de l'industrie laitière mais un tissu caractérisé par :
 - Fort morcellement avec 85% des exploitations ayant moins de 3 vaches laitières ;
 - Activité secondaire pour la majorité des exploitations (en plus de l'agriculture) mais importante en terme de revenu (débouché garanti).
- Quelques grandes exploitations (1%) avec plus de 1,000 vaches laitières (e.g. Douiet) intégrées en aval (transformation).

Productivité :

- Différentiel de productivité très important entre éleveurs principalement dû au :
 - Choix de la race (facteur 5-6 entre races locales et races importées pures) ;
 - Conduite des élevages : technique, sanitaire, alimentaire...

Description de l'existant en termes d'aval et de transformation :

Import :

- Amont : Dépendance vs. Importation de vaches laitières et de l'alimentation animale avec droits de douane significatifs (234% sur les vaches et 2,5 à 105% sur les aliments) ;

- Aval : importation de lait en poudre destiné à la transformation (yaourts...) avec des droits de douane à 102%.

Transformation :

- 70% de la production destinée à l'industrie laitière privée (Centrale, Nestlé, CIALIM,...) et coopératives (COPAG, le Bon Lait...), principalement à travers les 1070 centres de collecte de lait (90%), le reste (10%) étant produit en direct par les industriels (e.g. Chergui-Douiet).

Marché national :

- 10% d'autoconsommation au niveau des exploitations (y.c. veau) ;
- 20% de la production destinée aux circuits informels (mahlabab) sans contrôle sanitaire/hygiénique préalable.

La filière Laitière se retrouve aujourd'hui face à un défi majeur de traitement des problématiques de fonds limitant son développement dans un nouvel horizon de temps autour d'un programme très volontariste.

III.1.6.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert :

Le Plan Maroc Vert préconise un « Développement agressif de la filière laitière pour atteindre des standards internationaux, avec pour objectif 4-5 Mds de l' horizon 2020 à travers une meilleure intégration verticale de l'aval » 4 axes stratégiques prioritaires sont identifiés :

1. Approfondissement de l'intégration verticale vers l'amont des agrégateurs (Modèle COPAG) actuels

- Plus grande implication des opérateurs de la transformation laitière dans l'amont, principalement par la prise en charge de l'encadrement, avec 2 objectifs :
 - Doublement des volumes au niveau des périmètres agrégés ;
 - Meilleur transfert social et augmentation des revenus des éleveurs (+20-50%).
- Mise en place sur la base d'un contrat programme entre l'Etat et les opérateurs existants.

2. Développement de nouveaux projets aval (IDE, JV, acteurs existants)

- Développement de nouveaux projets au niveau de l'aval de transformation autour de 5-10 nouvelles unités selon 3 modèles :
 - Croissance des opérateurs existants ;
 - Attraction des IDE, notamment en joint-venture avec les coopératives existantes ;
 - Création de projets intégrés autour de fermes productivistes.

3. Plan de croissance compétitive de l'amont laitier sur 2 axes complémentaires

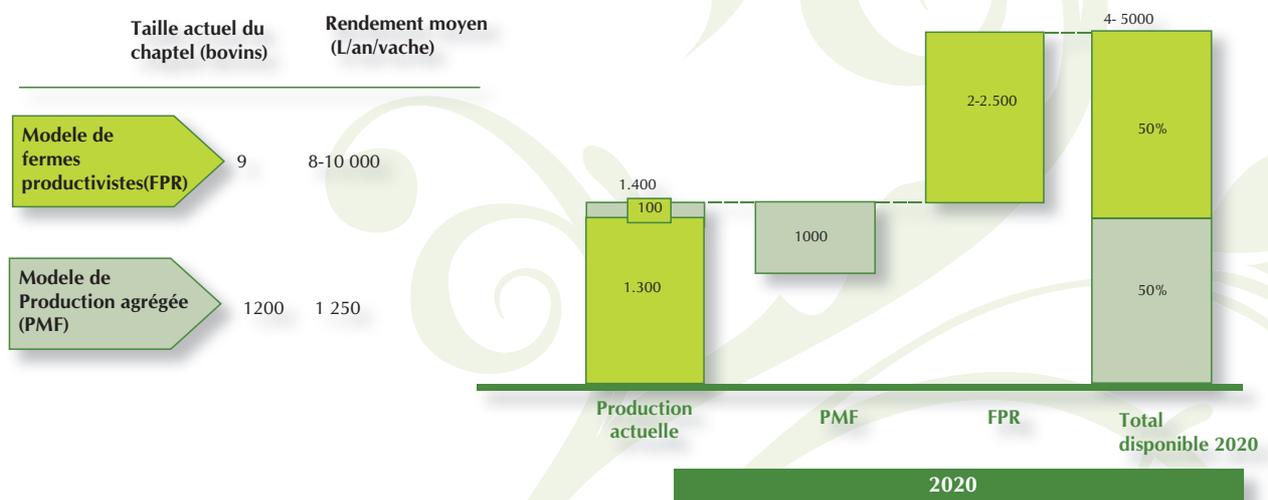
Croissance compétitive du modèle de production agrégé, à cheptel constant :

- Augmentation massive des volumes produits au niveau du modèle de production des petites et moyennes fermes agrégées (PMF), avec un objectif de doublement à 2,5-3 Mds de litres de l'horizon 2020
- Focalisation sur 3 leviers principaux :

- Amélioration de la race de vaches laitières pour passer de 55% actuellement à 1000% horizon 2020;
- Amélioration de l'encadrement à 3 niveaux (i) conduite alimentaire (ii) conduite technique (iii) Efficacité logistique ;
- Spécialisation/concentration graduelle (-20% d'exploitations horizon 2020) et augmentation de la taille des exploitations à travers un système de financement adapté.

Développement accéléré du modèle de fermes productivistes

- Incitation à la création à l'échelon national de 20-30 fermes productivistes modernes pour la production de 1,5 à 2 Mds L/an :
 - Taille cible de 5 à 10.000 têtes bovines par ferme ;
 - Localisation à proximité des grands bassins de consommation ;
 - Focalisation sur les grands éleveurs actuels et sur les opérateurs de la transformation laitière.
- Stratégie d'émergence volontariste autour d'appels d'offres organisés par l'Etat fixant notamment des quotas de production (permettant de maintenir un équilibre vs. Modèle de production agrégée).



4. Aménagement des conditions cadres de la filière

Plan de modernisation du circuit de distribution traditionnelle

- Mise à niveau du système traditionnel de distribution de lait (mahlabas) principalement vs. Normes de qualité et d'hygiène, autour de :
 - Mise en place d'un système de financement et d'aide à l'investissement focalisé (équipement en froid et système de stérilisation) ;
 - Mise en Application stricte des normes d'hygiène et de santé à travers des mécanismes de contrôle adéquats.

Programme d'accès social aux consommateurs les plus fragiles

- Support focalisé à la consommation de produits laitiers par les populations les plus démunies:
 - Focalisation sur la distribution aux enfants dans les écoles préscolaire et primaire ;
 - Mise en place par l'Etat d'un système de subventions directes notamment à travers un système de financement innovant (e.g., investisseurs sociaux).

Mise en place d'une interprofession avec des prérogatives définies autour de 3 axes

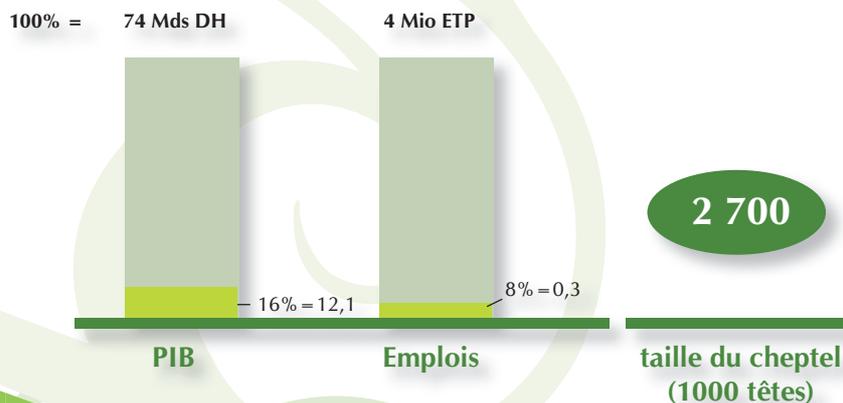
- Mise en place d'une interprofession efficace avec des prérogatives définies autour de 5 axes clés :
 - Mise en place du contrôle sanitaire et de santé animale avec une gestion privée ;
 - Gestion de la R&D et agrotech de la filière ;
 - Optimisation des achats d'entrants (alimentation, génisses...) et matériel de qualité ;
 - Optimisation de la logistique de la filière y.c. qualité ;
 - Développement des RH et accompagnement.

III.1.7 Filière Viandes Rouges Bovines

III.1.7.1 Diagnostic général de la filière

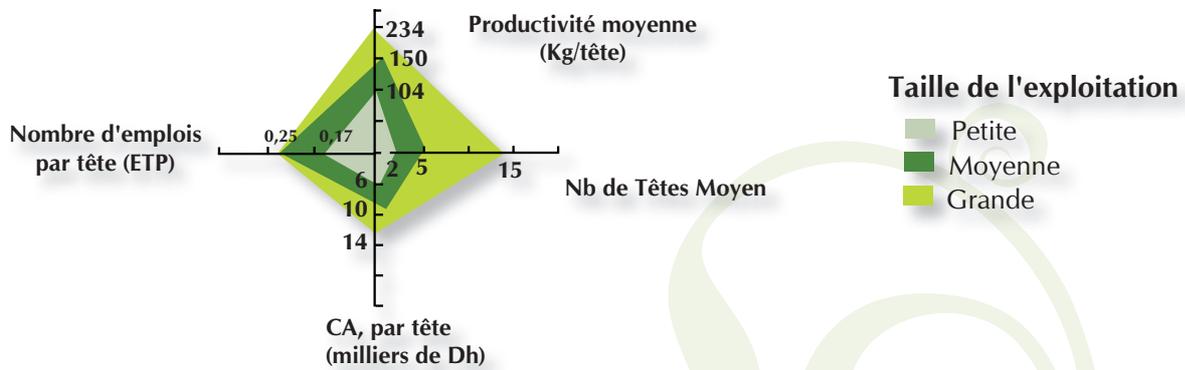
La filière viandes rouges est constituée d'un modèle de production en amont globalement peu compétitif. Elle est caractérisée par une prédominance du modèle de production PMF combiné lait-viande et une très faible compétitivité vis-à-vis de l'import. Par ailleurs, l'absence de libéralisation au niveau de l'aval limite le développement de la filière. De plus, le monopole des municipalités, au niveau de l'abattage, freine l'investissement ainsi que le développement de la distribution et de la valorisation. Il est donc primordial de procéder à une modernisation globale de la filière afin de permettre la stimulation de la consommation autour d'une meilleure offre en termes de rapport qualité / prix.

Poids économique et social dans le secteur agricole :



Caractéristiques de l'amont :

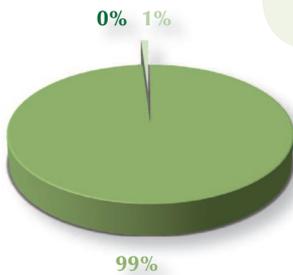
Caractéristiques de l'amont:



Caractéristiques de l'aval et de la demande :

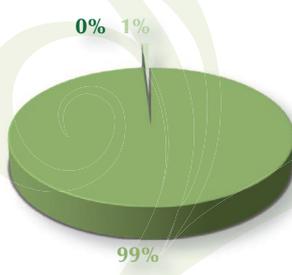
Destination de la production

100% = 0,21Mio T



Principaux pays à l'import/Export

100% = 12,1Mrd DH



Couverture des besoins nationaux ~ 100% principalement due au fort protectionnisme:
 - Pas de commerce d'animaux vivants
 - Import de produits transformés en faible qualité (VSM***) (~ 3% de la consommation)

- Consommation nationale
- Transformation
- Export

Description de l'existant en terme de production :

Bassin :

- Activité d'élevage principalement dans les bassins entre Chiadma et le Rif occidental.

Tissu d'acteurs :

- Activité secondaire pour la majorité des exploitations en tant que sous-produit de la filière laitière (veau) avec en général des races non adaptées ;
- Morcellement du tissu de production avec 70% des exploitations ayant moins de 3 têtes bovines ;
- Emergence de quelques grands éleveurs :
 - 1 Ranch spécialisé avec 4,500 têtes dont une race à viande importée ;
 - Quelques ateliers d'engraissement y.c. grands groupes laitiers (e.g. COPAG 3,500 têtes.)

Productivité :

- Disparité relativement forte (facteur 1,5-2) entre les producteurs, principalement due à une sélection de races à viandes adaptées et à la conduite technique et alimentaire.

Description de l'existant en terme d'aval et de transformation :

Import :

- Marché national très protégé limitant les importations : 234% sur les animaux vivants et 254% sur la viande.

Transformation :

- Production dédiée en majorité à la transformation/ abattage avec 10% d'abattage dans les tueries rurales et le reste dans les abattoirs municipaux ;
- 45% de la production distribuée par des intermédiaires.

III.1.7.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert

Le Plan Maroc Vert préconise une « Amélioration drastique de l'offre qualité –prix de viande bovine pour les consommateurs Marocains» basée sur une intervention forte sur l'ensemble de la chaîne de valeur :

A l'Amont

Croissance automatique de la production de viande induite par l'amélioration de la race au niveau du cheptel laitier

- Accompagnement coordonné du plan laitier induisant une augmentation automatique de la production de viande bovine grâce à l'amélioration du mix race:
 - Augmentation massive des races pures (de 10 à 65%) dans le cheptel ;
 - Impact majeur sur le poids carcasse, amélioration de la fécondité (de 200 Kg pour une race locale à 450-500Kg pour la race pure), accélération de la réforme, réduction de la mortalité ;
 - Mise en place de l'agrégation productiviste des viandes dans le PMF combiné lait-viande.

Accompagnement de la croissance productiviste du PMF combiné lait-viande – Généralisation du modèle COPAG

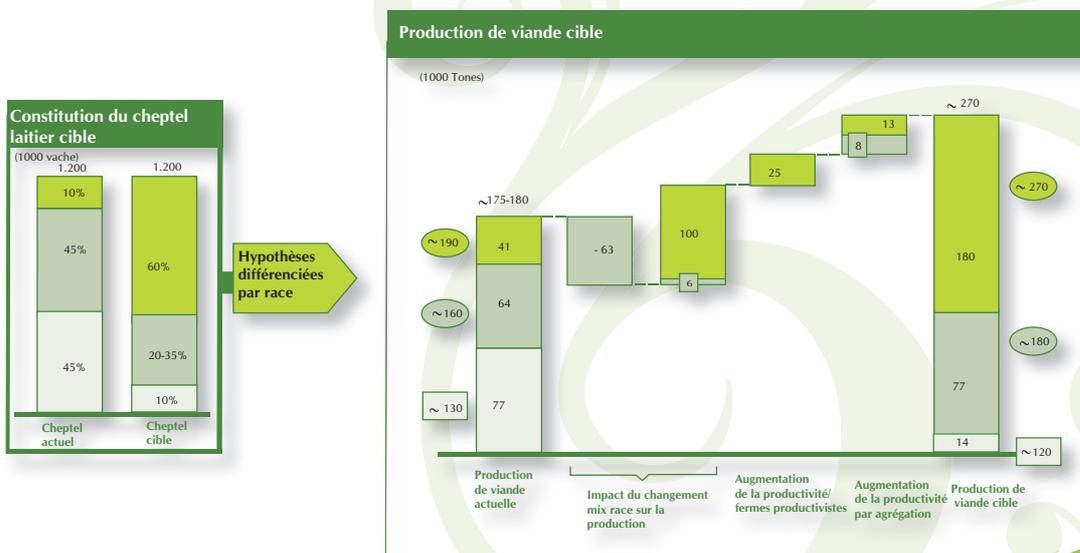
- Mise en place de centres d'élevage / engraissement de taurillons laitiers sur la base du modèle COPAG autour de 3-5.000 têtes bovines, avec 4 objectifs :
 - Application des meilleures techniques d'élevage e.g., conduite technique et alimentaire ;
 - Amélioration du transfert social vers les exploitants à travers une indemnisation équitable ;
 - Intégration aval au niveau de l'abattage et de la transformation / découpe, meilleure valorisation ;
 - Approvisionnement des circuits de distribution structurée sur la base de contrats.

Croissance de la production de viande au niveau des fermes productivistes

- Mise en place de centres d'engraissement spécialisés adossés au 20-30 des grandes fermes productivistes laitières prévues dans le cadre du plan lait ;
- Taille moyenne de 2.500 à 5.000 taurillons/an.

Développement de 5-10 élevages productivistes spécialisés dans la viande (modèle Adarouch)

- Développement de 5-10 ranchs spécialisés viandes (modèle Adarouch) :
 - Modèle d'élevage extensif en pâturage avec des compléments fourragers et de concentrés (notamment en période post sevrage) ;
 - Mise à disposition de foncier collectif ;
 - Investissement de 50-100 Mio DH ;
 - Eventuel développement de centres d'engraissement de taurillons de race à viande.



En Aval

Développement de l'abattage moderne et de la valorisation de viandes bovines y.c. projets intégrés

- Mise en gestion déléguée des abattoirs municipaux et des tueries rurales sur la base d'un cahier des charges holistique avec un focus particulier sur l'aspect sanitaire ;
- Autorisation de nouveaux investissements dans l'abattage comme incitation dans le cadre des projets d'agrégation viandes et des fermes productivistes (éventuellement autour de FDI) sur la base d'une nouvelle réglementation y.c. cahier des charges ;
- Incitation à l'émergence d'ateliers de découpe et de valorisation de la viande à travers un cadre incitatif adapté notamment une réglementation pour l'approvisionnement de la restauration collective.

Développement de la distribution moderne de viandes

- Encouragement au développement de boucheries modernes intégrées volaille/viandes rouges (e.g. La Fonda) y.c. rayons congelés, à travers un système d'incitation adapté (e.g. accès privilégié aux licences d'importation de viande bovine)
- Programme de modernisation des réseaux de distribution existants notamment aide à l'équipement en froid (e.g., étals réfrigérés) à travers un système de financement adapté ;
- Accompagnement du développement de la grande distribution (e.g., conditions de référencement privilégiées des agrégateurs viandes).

Concernant les Conditions cadres :

Programme national de sécurisation sanitaire du cheptel et de qualité des viandes

- Mise un place d'un plan ambitieux en terme de santé animale visant la sécurisation sanitaire du cheptel ovin autour :
 - Campagnes de vaccination et de dépistage des maladies ;
 - Zonage et contrôle du mouvement des animaux ;
 - Lutte contre la contrebande.
- Lutte contre l'informel au niveau de l'abattage :
 - Mise en application stricte des lois existantes ;
 - Campagne de communication et de sensibilisation des consommateurs nationaux ;
- Refonte de l'organisation des marchés de bétail et du système de transport des viandes.

Mise en place de l'interprofession et responsabilisation autour de 4 thèmes

- Aide à la structuration de l'interprofession viandes rouges et à la prise en charge de responsabilités autour de 4 rôles clés :
 - Branding et gestion de la qualité ;
 - Gestion de l'agrotech et recherche ;
 - Amélioration à l'accès aux intrants et au matériel de qualité ;
 - Développement des ressources humaines et accompagnement.

III.1.8 Filière Viandes Rouges Ovines et Caprines

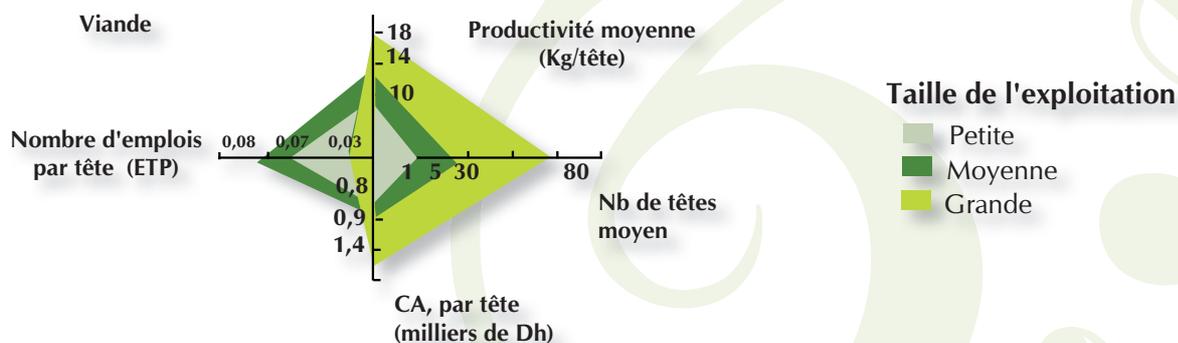
III.1.8.1 Diagnostic général de la filière

La filière ovine et caprine joue un rôle socio-économique de premier ordre dans le monde rural puisqu'elle contribue à la promotion de l'emploi et des revenus. Cette filière connaît d'ailleurs une importante dynamique notamment à l'occasion de l'Aid où la consommation progresse de manière exponentielle. On remarque toutefois des défaillances sur l'ensemble de la chaîne de valeur avec un amont très peu compétitif vis-à-vis de l'import et un aval souffrant des contraintes limitant le développement de la filière surtout avec la faible libéralisation de l'abattage et la faible importance de la distribution moderne. Aujourd'hui donc, il y a lieu de relever le défi du développement de la cette filière pour maintenir l'équilibre social et améliorer les revenus des éleveurs.

Poids économique et social dans le secteur agricole :



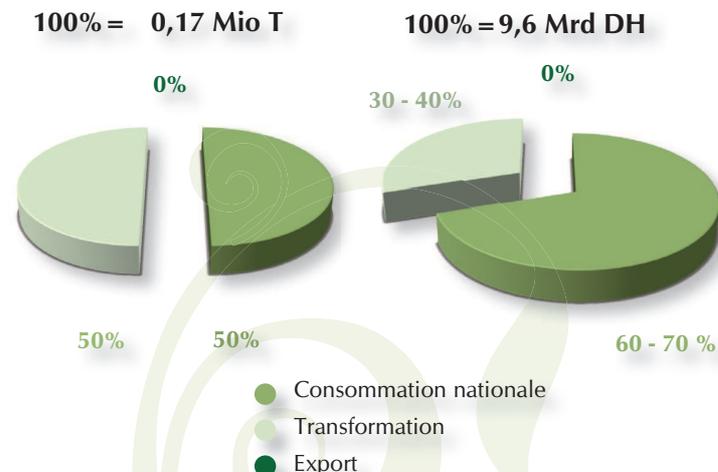
Caractéristiques de l'amont



Caractéristiques de l'aval et de la demande :

Destination de la production

Principaux pays à l'import/Export



Couverture de 100% des besoins nationaux principalement due à un très fort protectionisme:

- Pas de commerce d'animaux vivants (hors reproducteurs)
- Pas d'import de produit finis

Description de l'existant en terme de production :

Bassin :

- Elevage extensif présent sur l'ensemble du territoire national mais avec une prédominance dans les zones pastorales : Oriental, Chaouia, Khouribga et Rehamna ;
- Surfaces pastorales abondantes (50 Mio Ha) mais avec une faiblesse des surfaces aménagées (0,1%).

Tissu d'acteurs :

- Importance au niveau des revenus des exploitations : élevage ovin activité principale pour toutes les exploitations et revenu unique dans les régions Sud et Oriental ;
- Tissu de production très morcelé avec 60% des exploitations ayant < 20 têtes ovines ;
- Quelques grands éleveurs extensifs structurés (2 000 à 3 000) et des ateliers d'engraissement, principalement saisonniers (3 mois avant aid) pouvant atteindre 20 000 têtes.

Productivité :

- Disparité de productivité relativement faible entre les producteurs (facteur 1,5-2), différences principalement dues à l'accès à des parcours de qualité, au complément d'alimentation, et à la qualité des installations.

Description de l'existant en termes d'aval et de transformation :

Import :

- Marché national très protégé avec 304% de droits de douane sur les animaux vivants et les viandes transformées.

Transformation :

- 30% des volumes destinés aux abattoirs avec 10% d'abattage dans les tueries rurales, et le reste dans des abattoirs municipaux ;
- Abattage et transport des viandes caractérisé par :
 - Monopole des chevillards et des abattoirs municipaux sur l'activité ;
 - Forte régionalisation en raison de l'interdiction de transport des viandes.

III.1.8.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert :

Le Plan Maroc Vert préconise la « Mise à niveau de la filière ovine pour jouer un rôle de moteur social » basée sur une intervention forte sur l'ensemble de la chaîne de valeur :

A l'Amont

Développement de l'agrégation sociale autour de 100-200 projets (modèle ANOC)

- Renforcement des structures d'encadrement et de support des éleveurs (e.g., ANOC) principalement par l'accès à des moyens de financement adéquats (e.g., investisseurs sociaux) ;
- Rôle des agrégateurs sociaux à 4 niveaux :
 - Amélioration de la race ovine et caprine ;
 - Développement des parcours pastoraux et encadrement technique des élevages (y.c. achat groupé d'aliments et matériel d'élevage) ;
 - Suivi sanitaire du cheptel et de qualité et des viandes ;
 - Valorisation des élevages à travers une amélioration des conditions d'abattage et de valorisation y.c. projets intégrés.

En Aval

Développement de l'abattage moderne et de la valorisation de viandes ovines y.c. projets intégrés

- Mise en gestion déléguée des abattoirs municipaux et des tueries rurales sur la base d'un cahier des charges holistique avec un focus particulier sur l'aspect sanitaire ;
- Autorisation de nouveaux investissements dans l'abattage comme incitation dans le cadre des projets d'agrégation viandes et des fermes productivistes (éventuellement autour de FDI) sur la base d'une nouvelle réglementation y.c. cahier des charges ;
- Incitation à l'émergence d'ateliers de découpe et de valorisation de la viande à travers un cadre incitatif adapté une notamment réglementation pour l'approvisionnement de la restauration collective.

Développement accéléré de la distribution moderne

- Encouragement au développement de boucheries modernes intégrées volaille/viandes rouges (e.g. La Fonda) y.c. rayons congelés, à travers un système d'incitation adapté (e.g. accès privilégié aux licences d'importation de viande bovine) ;

- Programme de modernisation des réseaux de distribution existants notamment aide à l'équipement en froid (e.g., étals réfrigérés) à travers un système de financement adapté ;
- Accompagnement du développement de la grande distribution (e.g., conditions de référencement privilégiées des agrégateurs viandes).

Développement de niches à l'export

- Développement d'une offre produits à l'export à forte valeur ajoutée e.g., agneau du terroir ;
- Focalisation sur les marchés porteurs : UE (principalement les boucheries Halal à destination de la population musulmane), Afrique et pays arabes.

Programme national de sécurisation sanitaire du cheptel et de qualité des viandes

- Mise en place d'un plan ambitieux en terme de santé animale visant la sécurisation sanitaire du cheptel ovin autour :
 - Campagnes de vaccination et de dépistage des maladies ;
 - Zonage et contrôle du mouvement des animaux ;
 - Lutte contre la contrebande.
- Lutte contre l'informel au niveau de l'abattage :
 - Mise en application stricte des lois existantes ;
 - Campagne de communication et de sensibilisation des consommateurs nationaux.
- Refonte de l'organisation des marchés de bétail et du système de transport des viandes.

Renforcement du rôle de l'interprofession autour de 4 rôles

- Aide à la structuration de l'interprofession viandes rouges et à la prise en charge de responsabilités autour de 4 rôles clés :
 - Branding et gestion de la qualité ;
 - Gestion de l'agrotech et recherche ;
 - Amélioration à l'accès aux intrants et au matériel de qualité ;
 - Développement des ressources humaines et accompagnement.

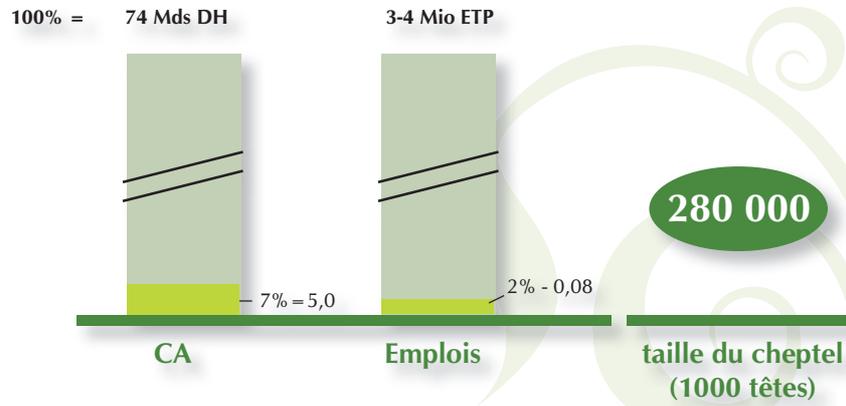
III.1.9 Filière Viandes Blanches (Avicole)

III.1.9.1 Diagnostic général de la filière

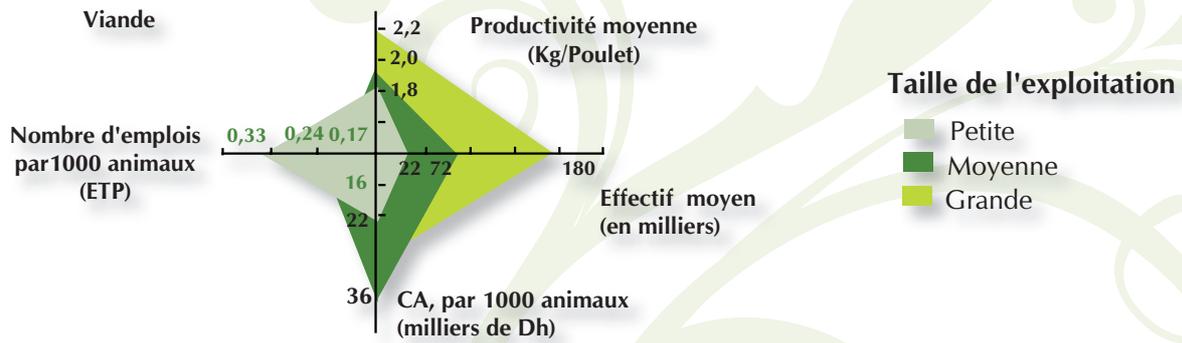
Malgré une forte modernisation de l'amont, la filière avicole peine à renforcer sa compétitivité à l'international. En dépit d'une prédominance des élevages modernes, elle reste handicapée par des coûts de production encore élevés principalement en raison de la dépendance vis à vis des importations d'intrants. Le modèle prédominant est le modèle d'abattage et de distribution traditionnels au niveau de l'aval, ce qui impacte négativement le développement de la filière.

On note également la prépondérance des Riachas qui freinent l'investissement privé et présentent des risques sanitaires importants en dépit de l'existence des textes juridiques nécessaires qui sont peu appliqués. Il est donc nécessaire de poursuivre la mise à niveau de la filière selon un rythme soutenu afin de préparer l'ouverture du marché national .

Poids économique et social dans le secteur agricole :



Caractéristiques de l'amont :



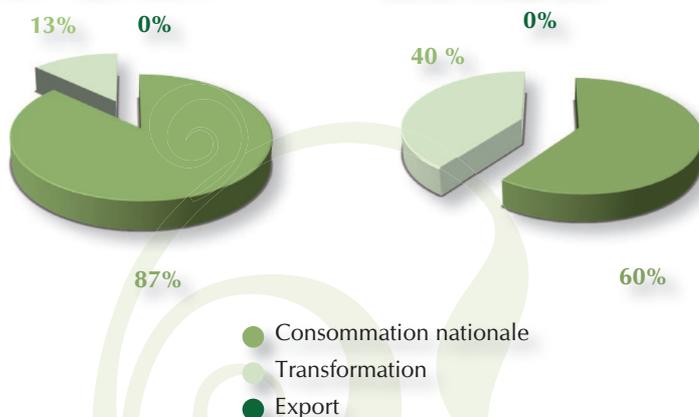
Caractéristiques de l'aval et de la demande :

Destination de la production

Principaux pays à l'import/export

100% = 0,37 Mio T**

100% = 5 Mds DH



Taux de couverture des besoins nationaux de 100% principalement lié à un très fort protectionnisme:
- Pas de commerce d'animaux vivants
- Import de produits transformés en faible quantité (VSM***)

Description de l'existant en terme de production :

Bassin :

- Elevage localisé sur ~35% des bassins, autour des grands centres de consommation
- Bassins principaux : Gharb, Zemmour-Zaër

Tissu d'acteurs :

2 grandes catégories d'acteurs :

- Petites exploitations agricoles (majorité des exploitations) :
 - Quelques poules destinées à l'autoconsommation et revenu complémentaire (œufs, poulet beldi);
 - Tendance à la baisse liée à la structuration du tissu de distribution et à l'augmentation de la part du poulet industriel.
- 6000 exploitations "structurées" orientées vers le marché :
 - ~75% petites; ~20% moyennes; ~5% grands groupes structurés et intégrés (poules et dindes) ;
 - Impact attendu de la réglementation pour la normalisation des élevages avicoles : disparition d'une partie des exploitations orientées marché et consolidation/aggrégation autour des grands groupes.

Productivité :

- Disparité moyenne entre les acteurs orientés marché (facteur ~1,4) ;
Leviers principaux : amélioration de la conduite des élevages techniques (e.g. bâtiments) et surtout alimentaire.

Description de l'existant en termes d'aval et de transformation :

Import :

- Secteur dépendant de l'importation des parentaux (animaux reproducteurs) et de l'alimentation avec des droits de douane encore significatifs (2,5% pour les poussins et 2,5 à 100% sur aliments) ;
- Marché national protégé avec 100% de droits de douane sur les animaux vivants et 116% sur les produits finis.

Transformation :

- 87% de la production destinée à l'abattage dont 80% d'abattage traditionnel (riacha), 7% d'abattage moderne et <1% de VSM ;
- Marché dominé par les grossistes (75% des volumes) avec des logiques de spéculation très importantes en fonction des prix (par jour et par région).

III.1.9.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert

Le Plan Maroc Vert préconise l'accélération de la modernisation de la filière avicole comme base de la consommation de viandes au Maroc.

Modernisation accélérée de l'amont avicole Renforcement de l'aviculture industrielle autour de l'agrégation productiviste et de nouveaux projets intégrés

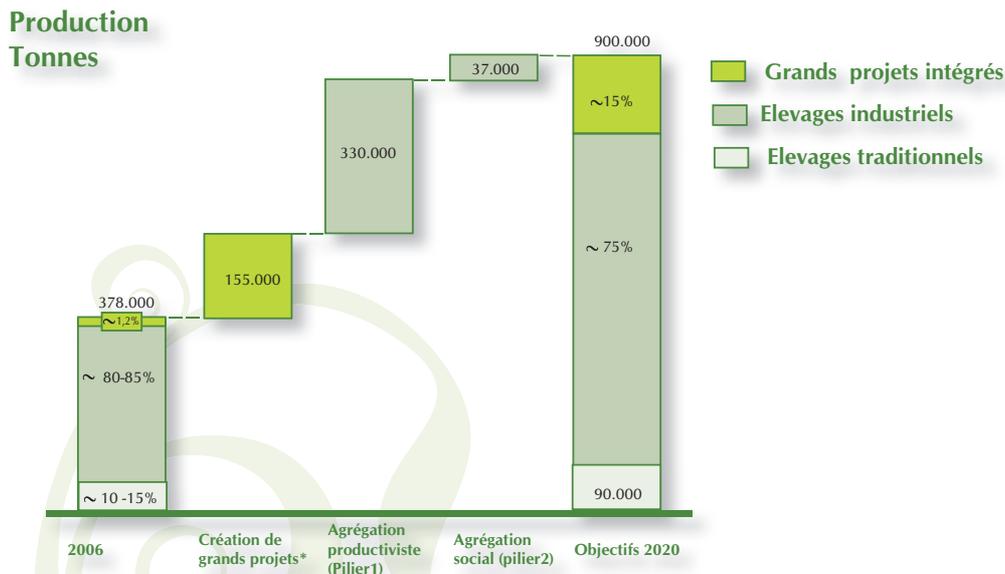
- Développement de 30-40 projets d'agrégation productiviste autour des abattoirs industriels (réf. D1):
 - Agrégation de ~80-120 élevages modernes ;
 - 4 rôles principaux : fourniture d'intrants, mise à niveau des conditions d'élevage (alignement avec les normes existantes), encadrement technique, contractualisation des volumes de production.
- Incitation à la création de 10-20 très grandes exploitations intégrées bout-en-bout :
 - Ambitions de production de 130-170.000 T ;
 - Encouragement de projets innovants à forte valeur ajoutée (e.g. autruche, dinde, canard).

Libéralisation accélérée des intrants de la filière

- Libéralisation des conditions d'importation des intrants ;
- Suppression des droits de douane sur l'ensemble des intrants (poussins et aliments) afin de réduire le principal facteur de coût de production.

Développement de l'agrégation sociale autour de ~2-300 projets intégrés poulet beldi / œuf (pilier 2)

- Développement de l'agrégation sociale des élevages traditionnels :
 - Emergence d'agrégateurs sociaux notamment sous forme de coopératives ;
 - Prise en charge de 4 rôles : fourniture des intrants, financement, encadrement technique et commercialisation notamment autour de labels qualité et de marques (e.g., AOC).



Développement de la valeur ajoutée et de la distribution

Mise à niveau de l'abattage et valorisation de la production

- Développement de l'abattage industriel :
 - Création de 10-15 nouvelles unités pour capter les volumes de production supplémentaires ;
 - Renforcement de l'intégration verticale à travers une contractualisation avec les élevages modernes.
- Incitation à l'émergence d'unités de découpe et de valorisation autour d'une offre à plus forte valeur ajoutée (e.g., VSM, préparation à base de volaille, dinde) à travers un cadre incitatif favorable, notamment application des lois relatifs à l'approvisionnement de la restauration collective.

Développement accéléré de la distribution moderne

- Encouragement au développement de boucheries modernes intégrées volaille/viandes rouges (e.g. La Fonda) y.c. rayons congelés, à travers un système d'incitation adapté (e.g. accès privilégié aux licences d'importation de viande bovine – réf. Volet Am3 Plan viande bovin) ;
- Programme de modernisation des réseaux de distribution existants notamment aide à l'équipement en froid (e.g., étals réfrigérés) à travers un système de financement adapté ;
- Accompagnement du développement de la grande distribution (e.g., conditions de référencement privilégiées des agrégateurs viandes).

Exploration de niches à l'export

- Exploration des niches d'exportation avec une focalisation sur l'Afrique et les pays arabes ;
- Offre adaptée autour de produits à forte valeur ajoutée (e.g., halal, VSM, conserves).

Evolution des conditions cadres de la filière autour de 3 axes

Programme de sécurisation sanitaire du cheptel et de qualité des viandes

- Mise en place d'un plan ambitieux en terme de santé animale visant la sécurisation sanitaire du cheptel autour :
 - Campagnes de prévention et de dépistage des maladies ;
 - Zonage et contrôle du mouvement des animaux ;
 - Lutte contre la contrebande.
- Mise à niveau accélérée du système traditionnel d'abattage (riachas) :
 - Mise en application stricte des lois existantes ;
 - Campagne de communication et de sensibilisation des consommateurs nationaux.
- Refonte de l'organisation et de la normalisation des marchés de volaille et du système de transport des viandes.

Renforcement du rôle de l'interprofession autour de 4 rôles

- Renforcement sur rôle de l'interprofession (FISA) autour d'une prise en charge de responsabilités autour de 4 rôles clés :
 - Branding et gestion de la qualité ;
 - Gestion de l'agrotech et recherche ;
 - Amélioration à l'accès aux intrants et au matériel de qualité ;
 - Développement des ressources humaines et accompagnement.
- Refocalisation du rôle de l'Etat sur ses fonctions régaliennes.

III.2. PROJETS POTENTIELS A L'ECHELLE DE LA REGION TADLA AZILAL

III.2.1. Objectifs de productions

a- Productions végétales

Filières	Type de projets	Situation actuelle		Objectifs projetés à l'horizon 2013		Objectifs projetés à l'horizon 2020	
		Superficie (Ha)	Production (T)	Superficie (Ha)	Production (T)	Superficie (Ha)	Production (T)
Agrumes	P I	12 000	210 000	13 360 (11%)	257 010 (22%)	16 230 (35%)	424 132 (102%)
Betterave	P I	11 520	599 000	14 500 (26%)	797 500 (33%)	17 500 (52%)	1 050 000 (75%)
Multiplication Semences Céréales	P I	6 120	30600	7 000 (14%)	43 4 00 (45%)	10 000 (63%)	71 000 (137%)
Céréales communes en irrigué	P I	55 380	254 780	48 160 (-13%)	250 432 (-2%)	37 290 (-33%)	223 740 (-12%)
Céréales communes en bour	P II	20 000	16 000	20 000	22 000 (38%)	20 000	48 000 (200%)
Olivier	P I et P II	49 580	101 200	70 000 (41%)	300 000 (196%)	80 000 (61%)	400 000 (295%)
Grenadier	P I	1 410	28 800	1 600 (13%)	33 600 (17%)	1 800 (27%)	41 600 (31%)
Niora	P I	820	18 040	1 000 (22%)	24 000 (103%)	1 200 (46%)	31 200 (73%)
Caroubier	P II	15 000	4 000	17 500 (17%)	5 075 (27%)	26 500 (70%)	21 000 (425%)
Sésame	P I	2 230	1 800	3 000 (35%)	3 600 (100%)	4 000 (79%)	6 400 (225%)
Amandier	P II	11 200	804	12 400 (11%)	1 885 (138%)	12 400 (11%)	3 287 (309%)
Noyer	P II	700	154	700 (0%)	260 (69%)	700 (0%)	520 (238%)
Pommier	P I	1 087	15 218	1 150 (6%)	19 412 (28%)	1 350 (24%)	27 880 (83%)

Il ressort de ce tableau ,qui illustre les objectifs de chaque filière prise dans sa globalité en tenant compte à la fois des projets Pilier I et pilier II, que :

- L'augmentation à terme de la production des agrumes de 102 % ;
- L'augmentation de la superficie de la betterave par 52% avec une amélioration de la production de 75% ;
- Le développement de la production de semences sélectionnées de céréales sur une superficie de 10000 Ha à terme avec une amélioration de la production de 137 % ;
- L'augmentation des superficies oléicoles de 61% permettant une amélioration de la production à terme de 295 % ;
- La réduction des superficies réservées aux céréales communes en irrigué par 33%.

b- Productions Animales

Filières	Type de Projets	Situation actuelle		Objectifs projetés à l'horizon 2013		Objectifs projetés à l'horizon 2020	
		Effectif du cheptel	Production	Effectif du cheptel	Production	Effectif du cheptel	Production
Lait	PI	95 000 Vaches	210 Millions de Litres	121 250 Vaches	385 Millions de Litres (+83%)	170 600 Vaches	750 Millions de Litres (+257%)
Viandes Rouges (Bovins, Ovins, Caprins)	PI et PII	2,131 Millions de têtes	42 000 Tonnes	2,720 Millions de têtes	55 000 Tonnes (+31%)	3,827 Millions de têtes	90 000 Tonnes (+114%)
Viandes Blanches	PI	164 Unités	15 200 Tonnes	250 Unités (+52%)	26 000 Tonnes (+71%)	300 Unités (+83%)	31 620 T (+108%)
Miel (Apiculture)	P II	47 000 Ruches	300 Tonnes	49 000 Ruches (+4%)	400 Tonnes (+33%)	57 000 Ruches (+21%)	600 Tonnes (+100%)

Il importe de noter que :

- Au terme du PAR, la production laitière sera augmentée de 257% ;
- La production des viandes rouges bovines subira une augmentation de 114% et celle des viandes blanches de 108% ;
- La production de miel sera doublée à terme au niveau de la zone de montagne en tant que produit de terroir.

III.2.2. Projets potentiels pilier I

a. Productions végétales

Filières	Projets	UTA	Nombre projets	Sup. ciblée (Ha)	Agriculteurs ciblés
Agrumes	- Renouveau et extension, - intensification - Valorisation de la production	- Grande hydraulique - Pompage privé	10	12 000	1 115
Betterave	Développement de l'amont agricole Et mise à niveau de l'outil industriel	- Grande hydraulique - Pompage privé	1	11 520	7 550
Grenadier	Station de conditionnement	Grande hydraulique	1	1 400	860
Céréales	- Production de semences sélectionnées - Intensification des céréales communes en irrigué	-Grande hydraulique - Pompage privé	1 3	10 000 55 380	300 18 500
Niora	Transformation et valorisation de la production	Grande hydraulique	1	820	650
Olivier	Réhabilitation, extension, et agro industrie (valorisation/transformation)	- Grande hydraulique - Plaine bour/Pompage privé -Dir	10	27 050	12 325
Sésame	Conditionnement et emballage de La production	- Grande hydraulique	1	2 230	650
Pommier	Entreposage frigorifique de la production	Moyenne montagne	2	400	120
Total			30	120 800	42 070

b. Productions animales

Filières	Projets	UTA	Nombre projets	Sup. ciblée (Ha)	Nombre bénéficiaires
Lait	Développement de la filière lait selon le modèle agrégé avec création d'un Laboratoire en Interprofession	- Grande hydraulique - Plaine bour/Pompage privé - Dir	1	-	27 000
	Développement de grandes fermes laitières	- Grande hydraulique - Plaine bour/Pompage privé	4		
Viandes rouges	Développement de l'agrégation de la filière viandes rouges autour d'un Abattoir Régional Moderne intégré aux ateliers d'engraissement spécialisés	- Grande Hydraulique - Plaine Bour/Pompage Privé - Dir	1	-	3 000
	Création d'un centre d'engraissement spécialisé adossé aux grandes fermes laitières	- Plaine Bour/Pompage Privé	1		
Viandes blanches	Développement de l'agrégation autour d'un Abattoir Avicole	- Plaine Bour/Pompage Privé - Dir	1	-	3 00
TOTAL			8	-	30 300

III.2.3. Projets potentiels Pilier II

La mise en œuvre du Pilier II du Plan Maroc Vert revêt une importance stratégique pour le pays. Aider des centaines de milliers de paysans, particulièrement des régions montagnardes et oasiennes, à accéder à l'économie marchande dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, en créant une forte valeur ajoutée tout en assurant une bonne gestion des ressources naturelles représente un véritable challenge pour l'Etat. En effet, il ne s'agit pas seulement de mobiliser les moyens financiers nécessaires mais aussi et surtout d'être en mesure d'animer et d'accompagner de façon raisonnée et efficace cette révolution économique, sociale et culturelle. La mise en œuvre devra permettre de relever six défis majeurs:

- Valoriser l'agriculture (SAU) ainsi que toutes les ressources pastorales et végétales de l'espace agraire naturel, (hors SAU) qui représentent une part importante des revenus des exploitations en montagne,
- Valoriser les atouts des territoires et les possibilités de marché et de diversification des activités génératrices de revenus (produits de qualité, filières spécifiques, agrotourisme, écotourisme, etc.) et permettre l'accès au marché et la montée d'échelle économique,
- Permettre l'autonomisation des acteurs et l'émergence de dynamiques cumulatives et pérennes de développement agricole des exploitations et territoires,

- Assurer un service environnemental en donnant les moyens aux agriculteurs et leurs communautés de gérer durablement les ressources naturelles, celles-ci étant reconnues comme des «biens publics»,
- Anticiper l'adaptation au changement climatique et, en particulier, les modifications probables de la géographie agricole à l'horizon de 2 -3 décennies,
- Développer des synergies avec les autres politiques contribuant au développement rural intégré pour améliorer le niveau de développement humain des populations des aires marginalisées, réduire leur taux de pauvreté et prendre en considération l'inévitable décharge d'un surplus de population, de préférence dans les bourgs ruraux et les villes intermédiaires.

a- Productions végétales

Filières	Projets	UTA	Nombre projets	Sup. ciblée (Ha)	Agriculteurs ciblés
Olivier	Réhabilitation, extension et Transformation	-Plaine bour/ Pompage privé - Dir - Moyenne montagne	10	28 589	27 625
Céréales	Intensification en Bour	-Plaine bour -Dir	1	20 000	6 600
Caroubier	-Intensification via le sur-greffage des plants mâles de caroubier - Reconversion	- Plaine bour - Dir - Moyenne montagne	6	12 900	1 500
Amandier	Réhabilitation et extension des plantations	Moyenne montagne	3	6 400	2 086
Noyer	Intensification et densification des plantations	Haute montagne	1	520	960
Total			21	68 409	38 771

b- Productions animales

Filières	Projets	UTA	Nombre Projets	Nombre Bénéficiaires
Viandes Rouges	Projets de développement de l'agrégation sociale avec l'ANOC	- Plaine Bour/Pompage Privé - Dir, Moyenne et Haute Montagne	10	1200
Apiculture	Promotion du Miel en tant que produit de terroir	- Moyenne Montagne - Haute Montagne	1	1500
Total			11	2700

IV. Les Investissements Prévisionnels

Les projets potentiels proposés dans le cadre du Plan Agricole Régional correspondent à des investissements dont le montant total est estimé à 11 930 480 KDH durant la période 2009-2020. 42% de ce montant concerne les projets du Pilier I, 5% les projets du Pilier II et 53% réservée aux actions transverses.

IV.1. REPARTITION DES INVESTISSEMENTS ESTIMES PAR PILIER ET PAR FILIERE

IV.1.1. Projets Potentiels du pilier I

a- Production végétale

Les projets de la production végétale seront confiés à des Investisseurs privés à hauteur de 68%, le reste étant supporté par l'Etat (32%).

Filière	Nombre de projets	Evaluation financière (en KDH)		
		Investisseurs	Etat	Total
Agrumes	10	900 894	433 221	1 334 115
Betterave	1	532 809	404 500	937 409
Grenadier	1	29 252	15 110	44 362
Multiplication de semences Céréales	1	16 280	4 020	20 300
Céréales communes en irrigué	3	85 979	16 892	102 871
Niora	1	7 300	-	7 300
Sésame	1	6 840	76 662	6 840
Olivier	10	484 781	18 555	561 443
Pommier	2	20 617		39 172
Total	30	2 084 752 (68%)	969 060 (32%)	3 053 812

b- Production animale

La majorité des projets de la production animale seront financés par le privé (86%), l'Etat devant supporter le reste (14%).

Filière	Nombre de projets	Evaluation financière (en KDH)		
		Investisseurs	Etat	Total
Lait	5	1 574 663	263 280	1 837 943
Viandes rouges	2	57 845	5655	63 500
Viandes blanches	1	10 000	-	10 000
Total	8	1 642 508 (86%)	268 935 (14%)	1 911 443

IV.1.2. Projets potentiels du pilier II

A l'inverse des projets du pilier I, la réalisation des projets du pilier II incombe à l'Etat (89% et 80% respectivement pour la production végétale et la production animale).

a- Production végétale

Désignation	Nombre de projets	Evaluation financière (en KDH)		
		Partenaires	Etat	Total
Céréales communes en bour	1	5900	3900	9800
Olivier	10	-	335 758	335 758
Caroubier	6	52 412	118 395	170 810
Amandier	3	3600	27184	30 784
Noyer	1	-	6240	6 240
Total	21	61 912 (11%)	491 480 (89%)	553 392

b- Production animale

Désignation	Nombre de projets	Evaluation financière (en KDH)		
		Partenaires	Etat	Total
Viandes Rouges	10	6 018	14 042	20 060
Apiculture	1	-	10 384	10 384
Total	11	6 018 (20%)	24 426 (80%)	30 444

IV.1.3. Actions transverses

2/3 des actions transverses seront à la charge de l'Etat, notamment celles de réhabilitation, maintenance et reconversion qui représentent 74% des actions transverses.

Actions transverses	Partenaires	Etat	Total	%
Eau (Réhabilitation, Maintenance, Aménagement de PMH et Reconversion	600 000	4 143 400	4 743 400	74%
Formation professionnelle	-	36 310	36 310	} 26%
Commercialisation + Agro - pôle	1 486 600	100 000	1 586 000	
Promotion de la femme rurale	-	15 679	15 679	
Total	2 086 000 (33%)	4 295 389 (67%)	6 381 389	100%

IV.2 .SYNTHESE GLOBALE DES INVESTISSEMENTS

Désignation	Nombre de projets	Investissement en KDH			
		Partenaires	Etat	Total	%
1 - Projets pilier I	38	3 727 260 (75%)	1 237 995 (25%)	4 965 255	42%
2 - Projets pilier II	32	67 930 (12%)	515 906 (88%)	583 836	5%
3 - Actions transverses	-	2 086 000 (33%)	4 295 389 (67%)	6 381 389	53%
Total Général	70	5 881 190 (49%)	6 049 290 (51%)	11 930 480	100%

- Le rythme d'investissement est d'environ 1 milliard DH/an ;

V. Impacts Prévisionnels Du Plan Agricole Régional

V.1. IMPACTS SOCIO ECONOMIQUES

Au terme de l'échéancier retenu par le Plan Maroc Vert (2009-2020), les principaux résultats attendus du Plan Agricole de la Région Tadla Azilal, peuvent être résumés comme suit :

- La valeur de la production agricole va enregistrer une augmentation de 279% par rapport à la situation actuelle : Elle passera de 4,4 Milliards DH/an à plus de 16,6 Milliards DH/an ;
- La valeur ajoutée annuelle des productions agricoles passera de 2,68 Milliards DH à 11,9 Milliards DH : + 344% par rapport à la situation actuelle ;
- Les projets retenus par le plan régional permettront d'améliorer l'emploi de + 62%, avec la création de plus de 25 000 emplois permanents supplémentaires.

Indicateurs	Filières	Situation Initiale	Situation 2013	Taux de variation	Situation 2020	Taux de variation
Valeur de production en KDH	Production végétale	2 261 082	4 855 993	114%	8 873 280	292%
	Production Animale	2 123 800	3 844 000	81%	7 742 000	265%
	Total	4 384 882	8 699 993	98%	16 615 280	279%
Valeur ajoutée en KDH	Production végétale	1 263 010	3 156 150	150%	7 055 282	459%
	Production Animale	1 419 510	2 463 530	74%	4 847 409	241%
	Total	2 682 520	5 619 680	109%	11 902 691	344%
Emplois Générés en ETP	Production végétale	24 222	33 215	37%	39 337	62%
	Production Animale	16 860	22 080	31%	27 280	62%
	Total	41 082	55 295	35%	66 617	62%

V.2. VALORISATION DE L'EAU D'IRRIGATION

L'amélioration des niveaux de productivité des cultures irriguées et la reconversion des systèmes d'irrigation pratiqués actuellement en système d'irrigation localisée permettront, à terme, d'améliorer significativement les niveaux de valorisation de l'eau d'irrigation.

Cultures	Situation actuelle DH/m ³	Horizon 2013 DH/m ³	Horizon 2020 DH/m ³
Agrumes	6	7,5	10,5
- Petit fruit	5,6	5,6	8,4
- Orange			
Betterave	1,7	3,1	3,8
Olivier	1,1	3,1	8,4
Multiplication de semences des céréales	3,9	5,7	7,4
Céréales communes	2	2,3	3
Grenadier	6,1	7,4	8,3
Maïs fourrager	1,5	2,2	5,3
Luzerne	1,6	2,0	3